Québec

ENTENTE CADRE

DE DÉVELOPPEMENT

ENTRE

LE GOUVERNEMENT DU QUÉBEC

ET LA RÉGION DU

BAS-SAINT-LAURENT

90-02509/

Afin d'alléger le présent document,

la forme masculine désigne aussi bien

les femmes que les hommes

Entente-cadre de développement

Document édité en août 1989
par le Service des communications de l'OPDQ

Dépôt légal — 3e trimestre 1989
Bibliothèque nationale du Québec
ISBN : 2-550-19958-8

Avant-propos

Le 23 juillet 1986, le gouvernement du Québec adoptait une mesure sans précédent en matière de développement régional, soit la conclusion avec chacune des régions du Québec d'une entente-cadre de développement. Cette décision a permis de définir le modèle de partenariat que le gouvernement entend préconiser à l'avenir dans chaque région du Québec.

Lors de la conférence régionale tenue à Rivière-du-Loup, les 25 et 26 novembre derniers, les partenaires régionaux et le gouvernement du Québec ont convenu des orientations de développement qu'ils entendaient privilégier et se sont engagés à réaliser des projets structurants qui leur soient conformes.

La présente entente-cadre, autorisée préalablement par le Conseil des ministres et le Conseil régional de développement du Bas-Saint-Laurent, reproduit chacun de ces engagements, énonce les orientations de développement et prévoit des mécanismes de suivi innovateurs. Ces mécanismes ont un seul but : réaliser tous les engagements et, si possible, les bonifier au cours des quatre années que durera l'entente.

Qu'il me soit permis de rendre hommage à toutes les personnes et à tous les organismes qui ont oeuvré avec autant d'enthousiasme et d'énergie aux diverses étapes préparatoires qui ont mené à la signature de cette première entente-cadre de développement pour le Bas-Saint-Laurent.

Enfin, je tiens à souligner le dévouement exceptionnel de messieurs Pascal Parent, président de la Conférence socio-économique et Benoît Bouffard, président du Conseil régional de développement du Bas-Saint-Laurent et de mon collègue, monsieur Albert Côté, ministre délégué aux Forêts, responsable de la région. Leur travail fut un élément déterminant de cette réussite.

Le ministre responsable
du développement régional,

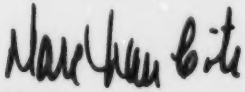

Marc-Yvan Côté

Table des matières

	Pages
LA DÉMARCHE	13
1. Identification	17
2. Cadre général	19
3. La description du territoire	20
4. La problématique du développement régional	22
5. Les orientations générales privilégiées par la région	34
6. L'objet de l'Entente régionale de développement	41
7. La mise en œuvre et la gestion de l'Entente	43
8. La Conférence biennale	44
9. La rencontre annuelle de concertation	44
10. Les dispositions générales	45
11. La durée de l'Entente	45
ANNEXE 1: PROBLÉMATIQUES ET AXES RÉGIONAUX DE DÉVELOPPEMENT	47
— Industrie, commerce et développement des technologie	49
— Pêcheries, agriculture et alimentation	50
— Forêt	52
— Santé et services sociaux	53
— Développement de l'emploi	54
— Tourisme, plein air et récréation	56
— Education	57
— Transports	58
— Culture	59
— Environnement	61
— Communications	62

Table des matières (suite)

Pages

ANNEXE 2: FICHES TECHNIQUES DES ENGAGEMENTS 63

VOLET I: PROJETS DONT LA RESPONSABILITÉ ET LA RÉALISATION SONT PARTAGÉES ENTRE LES PARTENAIRES DE L'ENTENTE-CADRE 65

Industrie, commerce et développement des technologies

— Infrastructures industrielles à Ville Saint-Pascal 67
— Motel industriel des Basques à Trois-Pistoles 68
— Centre de création et de développement d'entreprises 69
— Développement d'un système industriel de fractionnement des huiles essentielles 70
— Transformation de bois court et d'écorces à Price 71
— Usine de charbon activé 72

Pêcheries, agriculture et alimentation

— Aquaculture de salmonidés dans la Matapédia 73
— Production de veaux dans la Matapédia 74
— Culture de framboises à grande échelle dans la Matapédia 75
— Projet-pilote de culture de plantes à usages thérapeutiques 76
— Expansion de la pisciculture du Ranch chez Marc vers l'élevage et la commercialisation du saumon 77
— Les Serres Technofruits inc. 78
— Centre d'emballage de la pomme de terre pour le Bas-Saint-Laurent 79
— Production accélérée de plants choisis à Rivière-du-Loup 80
— Acériculture au JAL 81
— Centre régional d'expertise et de technologie agro-alimentaire 82

Développement de l'emploi

Recherche de nouveaux gisements d'emplois 83

Table des matières (suite)

Pages

Forêt

— Aménagement intégré des ressources de la Seigneurie du Lac Matapédia 84

Tourisme, plein air et récréation

— Centre d'interprétation de l'anguille à La Pocatière 85
— Aménagement et consolidation du site touristique de l'Aboiteau du Kamouraska 86
— Centre de plein air de Saint-Mathieu 87
— Destination touristique Bic-Saint-Fabien 88
— Consolidation du pôle touristique de l'axe mer-rivière dans la ville de Matane 89
— Consolidation et développement du secteur récréo-touristique dans la Matapédia 90
— Hâvre-aux-Cenelles 91
— Projet « Nouvelle Neige » à Mont-Comi 92
— Infrastructures touristiques et récréatives dans la MRC de Rivière-du-Loup (Volet: Plan directeur) 93
— Infrastructures touristiques et récréatives dans la MRC de Rivière-du-Loup (Volet: Centrale hydro-électrique) 94
— Infrastructures touristiques et récréatives dans la MRC de Rivière-du-Loup (Volet: Saint-Hubert) 95
— Infrastructures touristiques et récréatives dans la MRC de Rivière-du-Loup (Volet: St-Cyprien) 96
— Développement de l'axe récréo-touristique de la rivière Ouelle (Volet: Saint-Onésime) 97
— Développement de l'axe récréo-touristique de la rivière Ouelle (Volet: Côte-des-Chats) 98
— Développement complémentaire de l'axe récréo-touristique du lac Témiscouata (Volet: Route Cabano) 99
— Développement complémentaire de l'axe récréo-touristique du lac Témiscouata (Volet: Alexandre Fraser) 100
— Développement complémentaire de l'axe récréo-touristique du lac Témiscouata (Volet: Marina de Cabano) 101
— Développement complémentaire de l'axe récréo-touristique du lac Témiscouata (Volet: Golf) 102
— Développement complémentaire de l'axe récréo-touristique du lac Témiscouata (Volet: Ski) 103

Table des matières (suite)

— Développement complémentaire de l'axe récréo-touristique du lac Témiscouata (Volet: Marina de Dégelis) 104
— Développement complémentaire de l'axe récréo-touristique du lac Témiscouata (Volet: Marina de Notre-Dame-du-Lac) 105
— Pohénégamook, destination quatre saisons (Volet: Plage) 105
— Pohénégamook, destination quatre saisons (Volet: Faune) 106
— Pohénégamook, destination quatre saisons (Volet: Pisciculture) 106
— Centre communautaire et sportif de Saint-Jean-de-Dieu 107
— Acquisition d'équipements au centre hospitalier régional du Grand-Portage 108
— Aménagement du centre de plein air du lac Témiscouata 109
— Mise en valeur et promotion de la Seigneurie du lac Témiscouata 110
— Développement du Canyon des Portes de l'Enfer 111
— Développement des infrastructures touristiques à Sainte-Luce 112
— Observatoire du Témiscouata 113

Éducation

— Développement d'un centre de transfert technologique à La Pocatière 114
— Recherche préliminaire devant mener à la création d'un centre de recherche, de développement et de formation sur l'industrie du cuir à Saint-Pascal de Kamouraska 115
— Centre de formation et de recherche en foresterie 116
— Agrandissement des écoles Jean Lévesque et Sainte-Bernadette 117
— Institut de recherche en génie maritime et en travaux sous-marins 118
— Centre de soutien à l'entrepreneuship et au transfert technologique 119

Culture

— Centre régional d'archives du Collège de Saint-Anne-de-la-Pocatière 120

Table des matières (suite)

Pages

— Amélioration du Camp musical de Saint-Alexandre Inc. 121
— Forum Atlantique pour la rencontre des communautés culturelles d'origine française à Trois-Pistoles 122
— Centre de diffusion culturel 123
— Amélioration des équipements du Centre culturel de Rivière-du-Loup 124
— Salle de spectacles de Rimouski 125
— Étude spécialisée pour évaluer les coûts de l'amélioration et la transformation de la salle Albert B.-Lavoie de Matane 126
— Immobilisations dans le réseau de la B.C.P. des Portages inc. 127

Environnement

— Gestion et transformation des déchets à des fins énergétiques 128
— Centre de tri régional 129

Communications

— Radio communautaire supra-régionale 130
— Radio communautaire et éducative à Matane 131

Concertation régionale

— Réalisation d'études de mise au point de projets 132
— Suivi du Sommet socio-économique du Bas-Saint-Laurent 132

VOLET II: PROJETS DONT LA RÉALISATION EST LA RESPONSABILITÉ EXCLUSIVE DU GOUVERNEMENT DU QUÉBEC 133

Pêcheries, agriculture et alimentation

— Centre régional de consultation agro-alimentaire à Matane 135

Forêt

— Projet d'aménagement forestier 136

Table des matières (suite)

Pages

Santé et services sociaux

— Création d'un réseau intégré de services géronto-gériatriques 137
— Amélioration des installations au Foyer de Rimouski 138
— Développement de services aux personnes âgées non autonomes de la M.R.C. de Matane 139
— Service de génie bio-médical au centre hospitalier régional de Rimouski 140

Tourisme, plein air et récréation

— Salarium 141
— Infrastructures touristiques et récréatives dans la MRC de Rivière-du-Loup (Volet: Notre-Dame-des-Sept-Douleurs) 142

Éducation

— Centre de recherche et de développement de produits récréatifs 143
— Implantation et développement d'un option régionale en agro-technique 144

Transports

— Amélioration de la route 195 145

VOLET III: PROJETS DONT LA NÉGOCIATION EST À POURSUIVRE AU COURS DE LA PRÉSENTE ENTENTE-CADRE 147

Industrie, commerce et développement des technologies

— Parc industriel de Trois-Pistoles 149
— Fonds d'investissement Jeunesse de la M.R.C. de Rivière-du-Loup et Fonds d'investissement pour les jeunes entrepreneurs matapédiens 150
— Aménagement d'un parc industriel à Rimouski-Est 151
— Usine de panneaux gaufrés 152

Pêcheries, agriculture et alimentation

— Culture de tomates de serre dans la Vallée de la Matapédia 153

Table des matières (suite)

Pages

- Projet de développement de l'agriculture régionale du Bas-Saint-Laurent 154

Forêt

- Programme de recherche et de développement en foresterie 155

Santé et services sociaux

- Centre multivocationnel régional 156
- Création d'une hôtellerie régionale à Rimouski 157

Tourisme, plein air et récréation

- Développement complémentaire de l'axe récréo-touristique du lac Témiscouata (Volet: Témilac) 158
- Héli-Ski Chicks-Chocs 159
- Infrastructures touristiques et récréatives dans la MRC de Rivière-du-Loup (Volet: Corridor Grand-Portage) 160
- Infrastructures touristiques et récréatives dans la MRC de Rivière-du-Loup (Volet: Platin) 161
- Développement de l'axe récréo-touristique de la rivière Ouelle (Volet: Golf Pruchière) 162
- Développement touristique de la rivière Rimouski (Volet: Espaces verts) 163
- Infrastructures touristiques et récréatives dans la MRC de Rivière-du-Loup (Volet: Infras. Notre-Dame-du-Portage) 164
- Développement de l'axe récréo-touristique de la rivière Ouelle (Volet: Protection) 165
- Pohénégamook, destination quatre saisons (Volet: Ski) 166
- Développement touristique de la rivière Rimouski (Volet: Salmonicole) 167

Éducation

- Résidence-école du Centre d'excellence de formation professionnelle à Rivière-du-Loup 168
- Modulation des programmes de formation adaptée pour les exploitants et la main-d'oeuvre agricole du Témiscouata 169
- Pavillon pour la formation en génie à l'U.Q.A.R. 170
- Accréditation du Musée de Kamouraska 171

Table des matières (suite)

Pages

Culture

— Centre d'art à Kamouraska 172
— École de musique à Rivière-du-Loup 173

La démarche

À l'automne 1987, le gouvernement du Québec annonçait la tenue d'une première conférence socio-économique régionale, pour l'automne 1988, sur le territoire de la région administrative du Bas-Saint-Laurent.

Il confia la préparation de cette vaste opération de concertation à un comité d'orientation regroupant 42 représentants municipaux, gouvernementaux et socio-économiques de la région.

La population du Bas-Saint-Laurent fut invitée à une réflexion sur les orientations de développement économique de leur territoire autour de onze thèmes regroupant les principaux secteurs d'activités, soit l'industrie, le commerce et le développement des technologies; les pêcheries, l'agriculture et l'alimentation; la forêt; la santé et les services sociaux; le développement de l'emploi; le tourisme, le plein air et la récréation; l'éducation; les transports; la culture; l'environnement; les communications.

Cette démarche a nécessité une quinzaine de mois d'études, de recherches, d'analyses et de discussions de la part de centaines de représentants de tous les milieux. Des colloques de zones ont été tenus dans les huit M.R.C. afin de définir leurs orientations, identifier leurs priorités et proposer une centaine de projets de développement créateurs d'emplois.

Ces projets ont été soumis au Forum régional où les participants ont été invités à dégager des consensus régionaux sur les orientations de développement et les priorités d'interventions. Finalement, ces projets ont fait l'objet des discussions du Sommet de Rivière-du-Loup, les 25 et 26 novembre 1988.

Cette première entente régionale de développement formalise les engagements des partenaires au Sommet. Elle témoigne de leur grande implication et de leur volonté d'action concertée.

Elle marque aussi le début des démarches qui conduiront à la Conférence biennale de 1990.

ENTENTE CADRE DE DÉVELOPPEMENT

1988 – 1992

ENTRE

LE GOUVERNEMENT DU QUÉBEC

ET

LA RÉGION DU

BAS-SAINT-LAURENT

La présente entente-cadre de développement contient les éléments suivants:

1. L'identification des parties;
2. Le cadre général;
3. Le territoire et l'activité régionale;
4. La problématique du développement régional;
5. Les orientations générales privilégiées par la région;
6. L'objet de l'Entente régionale de développement;
7. La mise en œuvre et la gestion de l'Entente;
8. La Conférence biennale;
9. La rencontre annuelle de concertation;
10. Les dispositions générales;
11. La durée de l'Entente.

ANNEXE I: Problématiques et orientations régionales sectorielles de développement

ANNEXE II: Fiches techniques des engagements:

Volet I: Projets dont la responsabilité et la réalisation sont partagées entre les partenaires à l'Entente régionale de développement.

Volet II: Projets dont la réalisation est la responsabilité exclusive du gouvernement du Québec.

Volet III: Projets dont la négociation est à poursuivre au cours de la présente Entente-cadre.

1. Identification des parties

ENTENTE CONVENUE CE VINGT-DEUXIÈME JOUR DE JUIN 1989

ENTRE

LE CONSEIL RÉGIONAL DE DÉVELOPPEMENT DU BAS-SAINT-LAURENT, ayant pour mandat de représenter la population du Bas-Saint-Laurent, ici représenté par le président de l'organisme, monsieur Benoît Bouffard et le président de la Conférence socio-économique du Bas-Saint-Laurent 1988, monsieur Pascal Parent, dûment mandatés aux fins de la présente

D'UNE PART

ET

LE GOUVERNEMENT DU QUÉBEC, ici représenté par monsieur Marc-Yvan Côté, ministre des Transports et responsable du développement régional, et monsieur Albert Côté, ministre délégué aux Forêts, dûment mandatés aux fins de la présente

D'AUTRE PART

ATTENDU QUE le Conseil des ministres a convenu par sa décision du 23 juillet 1986 que les nouvelles modalités entourant les conférences socio-économiques régionales prévoient la ratification d'une entente régionale entre le Gouvernement et les régions ayant tenu une telle Conférence.

ATTENDU QUE le Sommet de la Conférence socio-économique régionale du Bas-Saint-Laurent s'est tenu à Rivière-du-Loup les 25 et 26 novembre 1988.

ATTENDU QUE les discussions et échanges tenus lors de cette Conférence ont permis aux représentants gouvernementaux et régionaux de s'entendre sur des orientations de développement, ainsi que sur la réalisation de projets de développement socio-économique.

ATTENDU QUE le Conseil des ministres autorise la signature d'une Entente régionale pour la concrétisation des projets retenus lors de cette Conférence.

Les parties en cause conviennent de ce qui suit sur la description de la situation économique régionale, sur les orientations de développement et sur l'objet de l'Entente régionale de développement.

2. Cadre général

Dans son **Plan d'action en matière de développement régional***, le gouvernement du Québec a établi un nouveau cadre de développement régional appuyé sur la concertation du milieu. La Conférence socio-économique régionale a été formalisée afin de servir d'instrument de planification et de concertation et de constituer un outil conjoint gouvernement/région dans le processus décisionnel gouvernemental en développement régional.

Les parties à la présente Entente régionale de développement considèrent que l'idée-maîtresse de développement des régions consiste à laisser une place prépondérante aux dynamismes régionaux en faisant en sorte que le développement régional réponde davantage aux priorités des Québécois pour réaliser des projets qu'ils ont eux-mêmes conçus.

Pour les conférences socio-économiques régionales et la conclusion d'ententes régionales, le gouvernement du Québec désire s'associer à toutes les régions en vue d'identifier les orientations et réaliser les priorités de développement retenues. Ce faisant, il entend réaffirmer les fonctions et responsabilités des élus régionaux (députés, élus municipaux), favoriser une participation plus grande des agents socio-économiques et associer les décideurs locaux au développement de leur région.

En plus de s'associer aux axes et aux orientations de développement définis par les régions, le gouvernement du Québec a comme responsabilité de soutenir financièrement et techniquement les projets mis de l'avant par les régions. A cette fin, tous les ministères et organismes gouvernementaux sont parties prenantes à cette activité. Leur participation est essentielle à ce processus, tant au niveau régional qu'au niveau provincial.

Pour concrétiser et faciliter les relations gouvernement/région à l'intérieur de ce nouveau cadre du développement régional, le gouvernement du Québec a identifié plus particulièrement deux (2) organismes:

— l'Office de planification et de développement du Québec qui a pour fonctions spécifiques dans la réalisation des ententes régionales:

  • de soutenir le Comité ministériel permanent de l'aménagement et du développement régional (COMPADR);

---

* *À l'heure de l'entreprise régionale, Plan d'action en matière de développement régional*, O.P.D.Q., Québec, 1988

- de contribuer à la réalisation de la Conférence socio-économique régionale;
- de coordonner l'action des ministères en vue de préparer la prise de décision gouvernementale qui sera inscrite à l'entente régionale et de participer à son suivi.

— l'organisme régional de concertation et de développement qui a pour fonctions spécifiques dans la réalisation des ententes régionales:

- d'assurer, pour le compte des intervenants régionaux, les travaux reliés à la réalisation et au suivi des conférences socio-économiques régionales;
- d'associer l'ensemble de ceux-ci à l'élaboration d'orientations de développement et à la négociation, avec le gouvernement du Québec, de projets à inclure à l'entente régionale de développement.

3. Description du territoire

3.1 Caractéristiques géographiques

3.1.1. La localisation

La région administrative du Bas-Saint-Laurent est située dans la partie est du Québec, sur la rive sud du Saint-Laurent. Elle est formée de tout l'espace compris entre la région Chaudières-Appalaches et celle de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine. Trois de ses huit M.R.C. ont une frontière commune avec le Nouveau-Brunswick, deux avec les Etats-Unis et six donnent sur le fleuve et l'estuaire du Saint-Laurent en formant une façade côtière longue de 320 km. D'une superficie de 22 385 km^2, le Bas-Saint-Laurent occupe 1,7 % du territoire québécois.

3.1.2 Les voies de communication

La région bas-laurentienne est desservie par un réseau de voies de communication dont la diversité tient de la géographie et des modes d'occupation du territoire. Les liaisons avec l'extérieur s'effectuent par mer, terre et air.

Les liens maritimes avec la rive nord du Saint-Laurent (Charlevoix et Côte-Nord) sont très importants: un traversier-rail, trois traversiers conventionnels dont un opérant sur une base annuelle et une desserte saisonnière par laquelle se fait l'approvisionnement des villages de la Basse-Côte-Nord en biens de consommation courants. Quant au commerce qui emprunte la voie maritime du Saint-Laurent, il s'effectue en majeure partie

depuis les infrastructures portuaires de Gros-Cacouna, Matane et Rimouski-Est.

Le réseau routier transrégional comprend l'autoroute 20 et les routes 132 et 185. L'autoroute 20 ou transcanadienne pénètre la région, en venant de l'ouest, sur un tiers seulement de la longueur de la côte. Elle n'en constitue pas moins le lien privilégié avec les grands centres du Québec. Sa jonction avec la route 185, en direction sud, donne de plus un accès rapide aux Maritimes. Au bout de la 20, en direction est, la route 132 qui constitue le seul lien terrestre québécois avec la Gaspésie touristique, dessert le centre et l'est du Bas-Saint-Laurent.

Les communications aériennes avec tout l'est du Québec utilisent largement l'aéroport régional de Mont-Joli. C'est là que s'effectue la totalité des transferts des vols en provenance de Montréal et Québec en direction de Gaspé et Cap-aux-Meules et une part importante de ceux allant vers Baie-Comeau et Sept-Îles. De plus, la région compte quatre aéroports publics gérés par des municipalités.

La circulation ferroviaire régionale se situe sur la ligne Montréal-Halifax. À Rivière-du-Loup, le chemin de fer se dédouble et deux voies mènent vers les Maritimes: la première via la vallée du Témiscouata et Edmunston (N.B.); la seconde via Mont-Joli et la vallée de la Matapédia.

3.2 Caractéristiques démographiques

3.2.1 L'occupation du territoire

L'espace habité occupe les basses terres du Saint-Laurent, gravite les contreforts du plateau appalachien et pénètre profondément dans les vallées du Témiscouata et de la Matapédia, abandonnant l'intérieur du plateau au domaine forestier qui recouvre d'ailleurs 65% du territoire régional.

Les modes d'organisation et de peuplement du milieu font que l'habitat est dispersé au point que seulement quatre municipalités sur 137 comptent plus de 5 000 habitants. Parmi celles-ci, se retrouvent les trois principales villes de la région en ce qui a trait à la population: Rimouski, 29 600 personnes; Rivière-du-Loup, 13 300; Matane, 13 200. Le caractère rural du mode de vie est illustré par un taux d'urbanisation d'à peine 48% soit 30 points en-dessous de la moyenne provinciale.

3.2.2 La démographie

En 1971 et 1986, la population du Bas-Saint-Laurent gravitait autour des 210 000 habitants. Cette stabilité apparente dissimule cependant d'importantes fluctuations d'une période

quinquennale à l'autre. Le tableau 1 illustre ces variations à la fois régionales et zonales (MRC). On remarque, entre autres, des pertes importantes de population dans quatre MRC sur huit et, à l'opposé, une augmentation significative dans seulement deux des quatre autres. On observe également qu'en chiffres absolus la population du Bas-Saint-Laurent évolue en dents de scie.

Quant à la structure d'âge comme telle, le tableau 2 montre que les différences s'atténuent et que le profil régional ressemble de plus en plus au profil québécois.

4. Problématique du développement régional

4.1 Les caractéristiques économiques

4.1.1 La situation de l'emploi

Depuis 1971, le Bas-Saint-Laurent connaît une croissance de l'emploi pouvant être qualifiée de spectaculaire. En effet, en quinze ans, le niveau annuel de l'emploi régional s'est accru de 40 %, passant de 56 000 à 78 000 années/personnes. Le taux annuel moyen de croissance de l'emploi est pour l'ensemble de la période de 2,6 %. Ce taux était de 3,2 % pendant les années 1970 et d'à peine 1,1 % entre 1981 et 1986, donnant ainsi l'impression que le marché du travail régional s'est essouflé, ce qui n'est pas le cas puisque cette diminution n'est pas propre au Bas-Saint-Laurent mais plutôt à l'ensemble du marché du travail canadien qui a connu des difficultés analogues.

Il n'est pas déraisonnable de croire que la vitalité du marché du travail régional se serait maintenue n'eût été de la crise économique du début de la décennie, laquelle a frappé si durement la région qu'elle a mis trois ans à s'en relever. La crise s'étant finalement résorbée, on compte maintenant à l'ouvrage au delà de 90 000 personnes dans le plus fort de l'été. Pendant cette saison où l'activité économique est la plus intense, le taux de chômage régional se rapproche sensiblement de celui du Québec pour la même période, soit autour de 10 % en juillet et août 1987, par exemple.

Malgré les bonnes performances de la région au chapitre de la création d'emplois, certaines réalités demeurent dont le fait que le Bas-Saint-Laurent suit difficilement un Québec lui-même en croissance très rapide et également le fait que 20 % de l'emploi régional est saisonnier. Ces deux facteurs influencent à tel point l'analyse que la comparaison Québec/Bas-Saint-Laurent masque très souvent les progrès enregistrés en région

TABLEAU 1

Population du Bas-Saint-Laurent par M.R.C.

M.R.C.	1971	1976	VARIATION % 71-76	1981	VARIATION % 76-81	1986	VARIATION % 81-86	VAR. % 1971-1986	TAUX D'URBANISATION
Kamouraska	24 111	23 646	-1,93	24 508	3,65	24 535	0,11	1,76	32,9
Rivière-du-Loup	28 489	29 162	2,36	31 209	7,02	30 950	-0,83	8,64	46,8
Témiscouata	27 155	25 236	-7,07	25 226	-0,04	24 795	1,71	-8,69	30,2
Les Basques	13 453	12 228	-9,11	11 919	-2,53	11 320	-5,03	-15,86	48,8
Rimouski-Neigette	42 811	44 788	4,62	49 025	9,46	50 110	2,21	17,05	66,5
La Mitis	24 150	22 408	-7,21	22 166	-1,08	21 759	-1,84	-9,90	45,8
La Matapédia	24 780	22 359	-9,77	22 215	-0,64	22 068	-0,66	-10,94	42,4
Matane	25 070	24 273	-3,18	25 559	5,30	25 258	-1,18	0,75	53,3
Bas-Saint-Laurent	210 019	204 100	-2,82	211 827	3,79	210 795	-0,49	0,37	48,1
Québec	6 027 765	6 234 445	3,43	6 438 403	3,27	6 540 276	1,58	8,50	78,0

Source: Statistique Canada, recensements du Canada, 1971, 1976, 1981 et 1986. Compilation de la rédaction.

TABLEAU 2

Population par groupes d'âge
Bas-Saint-Laurent et Québec

POPULATION PAR GROUPES D'ÂGE
BAS-ST-LAURENT ET QUÉBEC
1976

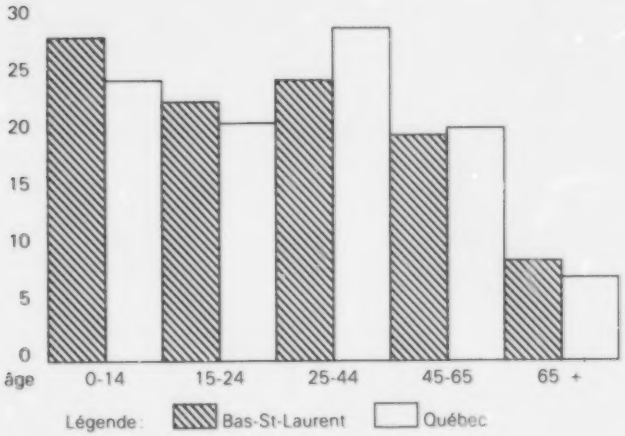

POPULATION PAR GROUPES D'ÂGE
BAS-ST-LAURENT ET QUÉBEC
1981

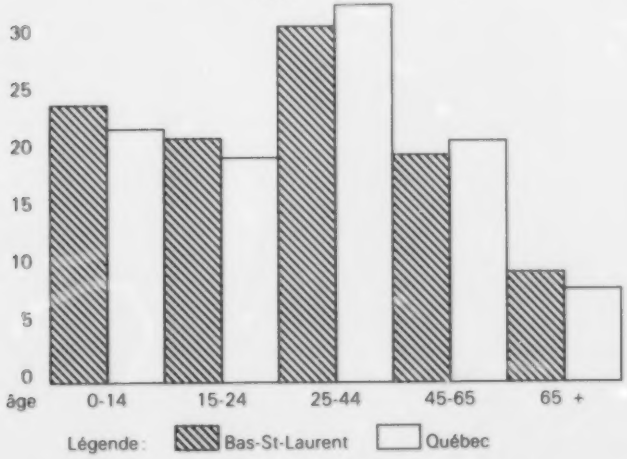

Source : Compilation d'après le dossier socio-économique des M.R.C., le directeur général des élections du Québec, juin 1984.

et les ambitions des régionaux. Pourtant, une lecture approfondie des principaux indicateurs du marché du travail permet de dire que la population du Bas-Saint-Laurent a les mêmes aspirations que celle du Québec en ce qui concerne le marché du travail et qu'elle s'inscrit dans la même dynamique en autant que la conjoncture économique s'y prête.

L'évolution continue du taux d'activité et du rapport emploi/population, en dehors des périodes de crise, le démontre très clairement : en 1971, les personnes qui se présentaient sur le marché du travail formaient 45,7 % de la population en âge de travailler et, en 1986, ce pourcentage s'était accru de 10 points ; quant aux personnes qui occupaient un emploi en 1971, elles ne comptaient que pour 39,4 % de la population adulte comparativement à 45,8 % en 1986. Certaines années le rapport emploi/population de la région s'est rapproché à seulement sept points de celui du Québec comparativement aux quelques 12,8 % points de l'année 1982, par exemple. Ces chiffres prouvent hors de tout doute que le marché du travail régional évolue positivement.

Toutefois, le marché du travail régional est marqué de soubresauts importants comme en témoignent les données du tableau 3. À titre d'exemple, l'emploi a chuté de 3,1 % entre 1985 et 1986 et augmenté de 8,3 % entre 1986 et 1987. Avec un taux de croissance annuel moyen de 2,5 % par rapport à 2,9 % pour le Québec, au cours des trois dernières années, le Bas-Saint-Laurent montre qu'il continue tout de même de tirer de la patte sur l'ensemble québécois.

4.1.2 La structure économique

L'extraction et l'exploitation des ressources naturelles sont toujours à la base de l'économie du Bas-Saint-Laurent. En 1986, les activités du secteur primaire regroupaient 13,5 % de la main-d'œuvre comparativement à 4,5 % pour l'ensemble du Québec. Trois ressources contribuent, à elles seules, à l'exploitation primaire : l'agriculture dont l'activité principale est la production laitière, la forêt et la tourbe. Cette dernière constitue une particularité régionale ; la région extrait 80 % du volume québécois de tourbe.

Cette importance du primaire dans l'économie régionale fait en sorte que le Bas-Saint-Laurent participe pour 8,2 % des emplois de ce secteur au Québec alors que le secteur secondaire ne participe que pour 1,9 % des emplois du secondaire au Québec.

Le secteur secondaire se caractérise par un faible taux d'activités manufacturières par rapport au Québec (12,1 % des

TABLEAU 3

Évolution des indicateurs du marché du travail
Bas-Saint-Laurent et Québec
1971-1976-1981 et 1984 à 1987 (en milliers)

									VARIATION EN %		
		1971	1976	1981	1984	1985	1986	1987	85/84	86/85	87/86
Population 15 ans et plus	BSL	142	151	162	165,8	168,3	170,7	172,4	+1,5	+1,4	+1,0
	QUÉ	4 242,2	4 683,9	4 971,4	5 074,0	5 115,0	5 162,2	5 210,0	+0,8	+0,9	+0,9
Population active	BSL	65	78	90	88,2	96,8	95,2	96,6	+9,8	−1,7	+1,5
	QUÉ	2 242,8	2 682,4	3 048,3	3 123,0	3 181,0	3 221,2	3 306,2	+1,9	+1,3	+2,6
Emploi	BSL	56	65	74	74,3	80,6	78,1	84,6	+8,5	−3,1	+8,3
	QUÉ	2 017,2	2 478,7	2 717,1	2 722,0	2 805,0	2 865,4	2 965,6	+3,1	+2,2	+3,5
Chômage	BSL	9	13	16	13,8	16,3	17,0	12,0	+18,1	+4,3	−29,4
	QUÉ	225,7	203,6	331,2	401,0	376,0	355,8	340,6	−6,2	−5,4	−4,3
Taux de chômage	BSL	14,6	17,3	18,0	15,8	17,1	17,9	12,4	+1,3	+0,8	−5,5
	QUÉ	10,0	7,6	10,9	12,8	11,8	11,0	10,3	−1,0	−0,8	−0,7
Taux d'activité	BSL	45,7	51,6	55,4	53,2	57,5	55,7	56,0	+4,3	−1,8	+0,3
	QUÉ	52,8	57,3	61,3	61,5	62,2	62,4	63,5	+0,7	+0,2	+1,1
Rapport emploi/population	BSL	39,4	43,0	45,6	44,9	47,8	45,8	49,1	+2,9	−2,0	+3,3
	QUÉ	47,6	52,9	54,7	53,6	54,8	55,5	56,9	+1,2	+0,7	+1,4

Source: MMSR, Louis-Mari Rouleau, Bulletins régionaux sur le marché travail.

emplois totaux dans le manufacturier comparativement à 19,7% au Québec). De plus, 60% environ des emplois du secteur manufacturier sont concentrés dans des activités agro-alimentaires et de transformation de la ressource forestière (bois, meuble, papier). Quant à la production d'équipements de transport et de produits métalliques, elles contribuent pour une bonne part à la création de l'emploi manufacturier de la région, soit 15%. Malgré une diversification certaine apparue au cours des trois ou quatre dernières années vers des domaines tels l'électronique, la métallurgie et l'imprimerie, le profil de la région dans le secteur manufacturier est marqué par une concentration d'activités dans quelques domaines: agro-alimentaire, bois, papier, équipements de transport.

L'importance du secteur tertiaire dans le Bas-Saint-Laurent est quant à lui comparable à l'ensemble du Québec. Le domaine des services socio-culturels, commerciaux et personnels vient en tête avec 36,2% des emplois régionaux totaux, suivi du domaine du commerce et des finances avec 20,4%, des transports, communications, utilités publiques avec 8% et enfin, l'administration publique avec 5%.

TABLEAU 4

Estimation de l'emploi selon les grands secteurs d'activités économique en 1986

	BSL	PART RELATIVE	QUÉBEC	PART RELATIVE	BSL/QUÉ.
Totale PRIMAIRE	10 540	13,48	128 000	4,47	8,23
agriculture	7 250	9,27	82 000	2,86	8,84
forêt	2 370	3,03	20 000	0,70	11,85
pêche	150	0,19	2 000	0,07	7,50
mines	770	0,98	24 000	0,84	3,21
Total SECONDAIRE	13 220	16,91	703 000	24,54	1,88
ind. manufacturière	9 450	12,08	563 000	19,65	1,68
construction	3 770	4,82	140 000	4,89	2,69
Total TERTIAIRE	54 440	69,62	2 034 000	70,99	2,68
trans. comm. & autres	6 290	8,04	219 000	7,64	2,87
commerce & finances	15 950	20,40	671 000	23,42	2,38
services socio-culturels commerciaux & personnels	28 280	36,16	947 000	33,05	2,99
admin. publique	3 920	5,01	197 000	6,88	1,99
GRAND TOTAL	78 200	100,00	2 865 000	100,00	2,73

Source: Gérald Dubé et Louis-Mari Rouleau pour le C.R.D. Bas-Saint-Laurent, Rimouski, août 1987.

Le développement de la région a donc pris forme en s'appuyant sur les ressources naturelles avec, comme contrainte, l'éloignement des grands centres. Le développement n'est cependant pas homogène. Les M.R.C. de la région présentent des portraits socio-économiques très différents, des inégalités quant à la structure du marché et des disparités de revenu fort importantes. À ce chapitre, le revenu personnel disponible se situait en 1986 vingt points sous la moyenne québécoise. Cet écart est de 35% pour trois M.R.C. sur huit. Exception faite de la ville de Rimouski où le revenu personnel disponible rejoint la moyenne québécoise, toutes les autres municipalités affichent des retards importants à ce chapitre.

4.1.3 Les entreprises et leur importance dans l'économie régionale

Le tableau 5 démontre que mises à part les entreprises de moins de 5 employés, la région compte toujours, toute proportion gardée, moins d'entreprises de plus grande taille que le Québec. Cette prépondérance de la très petite entreprise et la sous-représentation des entreprises des autres tailles caractérisent d'ailleurs le milieu régional.

Le secteur manufacturier se distingue surtout par la faible représentation des entreprises de taille moyenne (50 à 199 employés) et leur concentration dans quelques domaines particuliers dont l'agro-alimentaire et la transformation de la ressource forestière.

4.1.4 Les infrastructures d'appui à l'entreprise

Toutes les M.R.C. de la région possèdent au moins une zone industrielle. Si certaines n'en sont encore qu'au stade d'espace zoné industriel, on compte tout de même douze parcs industriels aménagés appartenant aux corporations municipales.

Le Bas-Saint-Laurent est pourvu d'un nombre important d'organismes de support à l'implantation ou au développement des entreprises: 9 corporations de développement économique subventionnées par le ministère de l'Industrie, du Commerce et de la Technologie, secondés de 9 agents oeuvrant en milieu rural, 2 organismes locaux de développement, 8 centres d'aide au développement des communautés, 7 centres d'aide aux entreprises, 2 organismes de développement en milieu rural, 2 chambres de commerce régionales et 13 chambres locales, 22 associations de marchands, 3 filiales régionales d'associations provinciales de dirigeants d'entreprises, auxquels s'ajoutent les institutions financières, les organismes gouvernementaux, les intervenants dans le domaine touristique (2 ATR et 7 services municipaux de tourisme) et le Conseil régional de développement.

TABLEAU 5

Nombre d'entreprises selon la taille
Bas-Saint-Laurent et Québec — 1986

NOMBRE / TAILLE		C.1 (%)	C.2 (%)	C.3 (%)	C.4 (%)	TOTAL
Nombre total d'entreprises	BSL	4 355 (69,2)	1 758 (28,0)	145 (2,3)	31 (0,5)	6 289
	QUÉ	115 977 (64,9)	55 690 (31,2)	5 453 (3,0)	1 494 (0,9)	178 614
Nombre d'entreprises manufacturières	BSL	204 (45,4)	206 (45,9)	34 (7,6)	5 (1,1)	449
	QUÉ	7 881 (43,7)	8 038 (44,5)	1 645 (9,2)	463 (2,6)	18 027

Source: Emploi et Immigration Canada. Relevé des dossiers d'entreprises. Regroupement et compilation de la rédaction.

C.1: la très petite entreprise (1-4)
C.2: la petite entreprise (5-49)
C.3: la moyenne entreprise (50-199)
C.4: la grande entreprise (200 +)

De plus, la région bénéficie de l'apport de groupes-conseil spécialisés en technologie physique, en foresterie, en gestion de la moyenne et petite entreprise et dans le domaine coopératif. Les institutions scolaires du territoire mettent également leurs connaissances à la disposition des entreprises de la région, par exemple en CAO/FAO. En lien avec l'industrie, ces centres et institutions jouent également un rôle important dans la R & D.

Un programme dit « créateur d'entreprises » est offert à deux endroits sur le territoire et sept groupes de soutien aux initiatives jeunesse (GSIJ) complètent le tableau.

4.1.5 Le développement technologique dans la région

D'une façon générale, le niveau de pénétration des nouvelles technologies en informatique/bureautique et les changements apportés aux procédés de production dans l'un ou l'autre des secteurs d'activités varient au même rythme que ce qui se passe à l'échelle du Québec. C'est le cas notamment dans le secteur agricole, les pâtes et papiers, dans les services (communications, imprimerie, finances) et dans de nombreux domaines du secteur manufacturier.

De plus, il faut reconnaître que la création de nouvelles entreprises et l'implantation de nouvelles activités doivent, ici comme ailleurs, composer avec l'obligation d'intégrer et d'utiliser la technologie de pointe.

Malgré la faiblesse du secteur manufacturier dans la région, on remarque que la plupart des PME mécanisent leurs opérations de plus en plus. Une caractéristique à souligner : les entreprises de la région sous-utilisent les ressources financières disponibles dans les programmes gouvernementaux d'aide à la recherche et au transfert technologique. Par contre, l'industrie de la tourbe fait sa marque en matière de recherche et de développement avec des investissements importants de l'entreprise privée.

La problématique régionale du développement technologique et de la pénétration des technologies dans les entreprises apparaît en somme liée bien davantage au transfert technologique, au support à l'entreprise dans l'utilisation des technologies et au manque d'information qu'au développement de la technologique comme tel.

4.2 Caractéristiques institutionnelles

4.2.1. Le secteur public et para-public

Le secteur public et para-public crée près de 15 000 emplois dans le Bas-Saint-Laurent.

Plus précisément, environ 2 600 personnes travaillaient dans le secteur public tandis que 12 200 autres étaient occupées dans des activités d'enseignement, de santé, de services sociaux et dans les sociétés d'Etat en 1986.

4.2.2 Éducation

L'accès à un enseignement supérieur est facilité par un réseau d'institutions couvrant l'ensemble du territoire : quatre cégeps sont situés dans les principaux centres urbains, soit Matane, Rimouski, Rivière-du-Loup et La Pocatière et une université, localisée à Rimouski, qui fait partie du réseau des Universités du Québec (UQAR). Cette dernière dessert un territoire plus grand que le Bas-Saint-Laurent, soit tout l'est du Québec depuis Lévis jusqu'aux Îles-de-la-Madeleine et la Côte-Nord (région 09). De plus, il faut mentionner la présence de l'Institut de technologie agricole (ITA) de La Pocatière et l'Institut de marine du Collège de Rimouski.

Ces institutions d'enseignement cherchent à offrir un certain nombre de programmes qui s'appuient sur la réalité économique de la région. Au niveau collégial, les institutions disposent, entre autres, des programmes suivants :

- gestion de l'entreprise agricole et techniques touristiques au Collège de Matane ;
- technologie forestière au Collège de Rimouski ;
- techniques maritimes à l'Institut de marine du Collège de Rimouski ;
- gestion et exploitation de l'entreprise agricole à l'Institut de technologie agricole (ITA) de La Pocatière.

Dans un autre ordre d'idées, signalons le Centre de formation des coopérants internationaux affilié au Collège de Rivière-du-Loup, le programme de technologie physique du Cégep de La Pocatière, celui de technique d'aménagement du territoire du Cégep de Matane.

Quant à l'Université du Québec à Rimouski (UQAR), elle se signale particulièrement par ses programmes d'études avancées en océanographie et en développement régional. Au cours des dernières années, Rimouski est devenue la capitale océanographique du Québec grâce, entre autres, à la présence du Centre de recherche en ressources maritimes de l'Est du Québec, de l'Institut national de la recherche scientifique en océanologie et de l'Institut Maurice Lamontagne relevant de Pêches et Océans Canada.

4.2.3 Soins et services de santé

Le recrutement des ressources professionnelles, plus particulièrement les médecins omnipraticiens et les spécialistes, présente des difficultés qui, sans être exclusives au Bas-Saint-Laurent, se fait sentir douloureusement en raison de la grande dispersion des populations. Pour tous les Bas-Laurentiens, les déplacements extra et intra-régionaux pour recevoir des soins et des services spécialisés occasionnent des frais considérables.

Toutefois, le réseau de base des C.L.S.C. (centre local de services communautaires) est complété. Chacune des institutions compte différents points de services qui permettent à un large éventail de la population d'avoir accès aux soins et services de santé de première ligne.

4.2.4 La culture

Les équipements culturels sont plus nombreux et diversifiés dans les principaux centres urbains: Matane, Rimouski et Rivière-du-Loup. Si la diffusion de spectacles est bien organisée, des carences sont tout de même à signaler dans d'autres domaines comme, à titre d'exemple, l'absence d'un centre de production adapté aux arts d'interprétation. Le milieu rural quant à lui est pratiquement dépourvu d'équipements culturels si l'on exclut les bibliothèques municipales affiliées au réseau de la Bibliothèque centrale de prêts. Dans la très grande majorité des municipalités rurales, la bibliothèque permet la tenue d'une activité culturelle minimale, d'où l'importance de compléter et consolider le réseau bas-laurentien.

On constate, de plus, un développement des infrastructures et des équipements du secteur patrimonial, des musées et des centres d'interprétation en lien avec le tourisme.

4.2.5 Les loisirs

Dans le secteur des loisirs, il y a une volonté d'exploiter davantage les infrastructures et les activités liées à la mise en valeur des attraits naturels (fleuve, plans d'eau intérieurs, îles et territoires fauniques) pour répondre à une demande croissante des clientèles régionale et extra-régionale.

La région profite déjà d'un flux touristique important qui peut cependant être développé davantage si l'on considère son potentiel d'infrastructures de services et ses attraits naturels distinctifs.

4.2.6 Les communications

La compagnie Québéc-Téléphone dont le siège social est situé à Rimouski est le principal employeur du secteur des communications. Elle a rendu public des investissements de 320 millions de dollars pour les cinq prochaines années. Ceux-ci devraient se faire pour une bonne part dans la région du Bas-Saint-Laurent.

Dans le domaine des médias électroniques la région subit les effets de la centralisation. Le transfert des décisions vers Montréal entraîne une diminution de la production régionale. Ceci a une incidence directe sur la qualité des émissions locales et la quantité de l'information régionale.

Le secteur de la presse écrite est fortement concentré.

Quant aux médias communautaires (télévision, radio et journaux), ils ont joué un rôle important d'information et d'éducation. Toutefois, plusieurs d'entre eux ont cessé leurs activités en raison de problèmes de financement insurmontables.

4.3 Caractéristiques générales du développement

4.3.1 Bilan de la situation économique

L'économie du Bas-Saint-Laurent repose toujours pour une large part sur l'expioitation de ressources (forestières, agricoles, touristiques) dans des activités fortement saisonnières. Cependant, la base économique se diversifie de plus en plus par l'extraction de la tourbe, la production d'équipements de transport et de produits métalliques.

Les principaux atouts de développement sont la qualité reconnue de la main-d'œuvre, la présence d'un grand nombre d'entrepreneurs et l'existence d'infrastructures pouvant aider les entreprises dans les domaines de la recherche, de la gestion et du développement.

Les efforts de développement se font actuellement dans le sens d'un renforcement des acquis. La modernisation et l'expansion des entreprises des secteurs traditionnels sont jugées essentielles. Toutefois la création d'entreprises en lien avec l'expertise des institutions de formation et de recherche dans les secteurs océanographique et maritime sont également des créneaux d'avenir.

Par contre, des points défavorables, autant pour le bien-être de la population que pour la croissance économique, doivent être soulignés : le grand nombre d'emplois saisonniers, le bas niveau de revenu et le mouvement d'exode des ressources humaines. Dans un autre ordre d'idées, les problèmes de

ressourcement des spécialistes, de facilité d'accès aux informations de fine pointe, d'éloignement des marchés et de qualité des routes dans la partie est du territoire bas-laurentien ne facilitent en rien les efforts de développement.

4.3.2 Les créneaux prospectifs de développement

Les créneaux suivants sont envisagés à moyen terme:

— le développement de la transformation en région (2e et 3e transformations) en lien avec l'exploitation des ressources naturelles. Dans le domaine de la forêt, deux projets se réaliseront dans les prochaines années: une usine de panneaux gaufrés utilisant le feuillu et une papeterie utilisant le résineux;

— le développement de la sous-traitance originant des grandes entreprises régionales ou institutions (équipements de transport, Institut Maurice Lamontagne, etc.);

— la multiplication d'activités dans le domaine des ressources océanographiques: production d'équipements spécialisés, aquiculture, développement de nouveaux produits industriels et de consommation, services de consultation;

— l'exploitation et la transformation de la silice;

— le développement de nouvelles productions agricoles;

— en matière d'équipements touristiques, l'amélioration et la croissance des services d'hébergement; et dans le domaine du loisir, le développement de nouveaux produits en relation avec les ressources fauniques.

5. Les orientations générales privilégiées par la région

Dans le Bas-Saint-Laurent, la démarche de concertation a privilégié l'approche de zone plutôt que celle de secteurs d'activités.

Les parties à l'Entente reconnaissent comme orientations régionales et de zones les textes officiels issus du Forum régional d'Amqui et qui forment le Projet régional du Bas-Saint-Laurent.

5.1 Les orientations de la région

Tableau synoptique-1
L'approche de développement de la région du Bas-Saint-Laurent

Sa finalité		Ses composantes
Un mieux être individuel et collectif	le socio-économique	L'emploi
		La croissance économique
		L'organisation spatiale
	le cadre de vie	Les services sociaux, éducationnels et culturels

Le Bas-Saint-Laurent est une nouvelle région administrative mais c'est avant tout une région culturelle. Elle regroupe huit régions d'appartenance (M.R.C.) dans lesquelles se manifeste un fort sentiment d'attachement au sol et à ses ressources. La société bas-laurentienne se crée un peu plus chaque jour sur la base de valeurs communes et d'activités étroitement reliées. Les contacts humains et les rapports avec l'environnement physique caractérisent cette culture aux différents niveaux d'organisation de la société. Le Bas-Saint-Laurent n'est plus un pays neuf. Les us et coutumes sont au cœur même du développement voulu. Tout n'est donc pas à faire ou à refaire.

L'amélioration des conditions de vie des Bas-Laurentiens dans leur environnement constitue la finalité du développement. Ce mieux-être individuel et collectif est dorénavant lié aux actions qu'il convient de poser dans le domaine socio-économique, d'une part, et dans ce qui touche le cadre de vie, d'autre part. Les résultats des actions seront évalués en fonction de l'amélioration du mieux-être individuel et collectif mesurée sur le moyen et le long terme.

5.1.1 L'approche au plan socio-économique

Au plan socio-économique, les éléments constitutifs de l'approche de développement sont au nombre de trois : l'emploi des ressources humaines, la croissance économique et l'organisation spatiale. L'intérêt qui leur est porté actuellement tisse la toile de fond de ce que sera le Bas-Saint-Laurent de demain.

L'emploi des ressources humaines

L'amélioration de l'emploi doit s'exprimer par une plus large utilisation du potentiel humain, particulièrement les femmes, les jeunes et une bonne partie de la main-d'œuvre qualifiée. Elle appelle aussi une valorisation de la force de travail des Bas-Laurentiens dans des emplois rémunérés. L'amélioration de l'emploi des ressources humaines est préconisée en raison des incidences positives que ce changement a sur la vie quotidienne et les mentalités et également pour mousser et faciliter les efforts de développement.

La question de l'emploi constitue la première préoccupation majeure des différentes communautés de la région. Elle se pose sur les plans de l'accroissement du niveau actuel d'emploi dans chaque M.R.C. et de l'augmentation de la qualité et de la durée des emplois en général. La région se propose donc de renverser la tendance à la diminution de sa part relative de l'emploi québécois et de relever son revenu personnel disponible actuellement de vingt points inférieur à celui du Québec. En recherchant l'amélioration de l'emploi, il faut garder à l'esprit que la qualité des emplois est une composante essentielle de la qualité de vie.

La croissance économique

Sans vouloir mettre de côté les efforts et les dynamismes qui se manifestent de partout et considérant par ailleurs que les nouveaux emplois émergent plus spontanément dans le tertiaire de services, c'est-à-dire dans le domaine des services à la consommation, il convient d'orienter en priorité les efforts vers le secteur secondaire, particulièrement le manufacturier, et le tertiaire moteur, c'est-à-dire le domaine des services à la production. Dans ces deux grands secteurs de l'activité économique régionale, il faut donc viser la croissance.

Ce choix est non seulement une invitation à travailler à l'augmentation des quantités de biens et services produits dans la région mais c'est surtout l'engagement formel d'orienter les ressources disponibles, qu'on sait limitées, vers une augmentation sensible et durable, c'est-à-dire sur de longues périodes, de la production de tels biens et services produits en région. De plus, si idéalement tous les mécanismes de croissance économique connus devaient être mis à contribution, il apparaîtrait plus réaliste de concentrer les efforts sur la création de nouvelles entreprises, l'expansion des entreprises exportatrices et l'exploitation de nouvelles ressources naturelles.

La recherche de cette croissance économique représente la seconde préoccupation majeure de la région. Son importance est tout aussi capitale que la première en ce sens que la croissance économique et l'amélioration de l'emploi sont deux entités qui ne seront pas dissociées dorénavant.

L'organisation spatiale

Les choix en matière économique façonnent depuis toujours les modes d'organisation et de peuplement des territoires qui composent le Bas-Saint-Laurent. Ils sont d'ailleurs à l'origine des différences plus ou moins marquées qui se dessinent d'un territoire de M.R.C. à un autre. Et il en sera de même dans l'avenir.

La reconnaissance d'une histoire commune et d'intérêts actuels communs mène tout naturellement, en corollaire des deux préoccupations majeures, à vouloir renforcer l'identification de tous et chacun à la culture bas-laurentienne et à réduire les disparités sous-régionales qui sont source de tensions. La croissance économique et l'amélioration de l'emploi doivent en outre se conjuguer avec la tendance observée de maintenir un mode d'occupation dispersée et de consolider les centres urbains et semi-urbains dans chacune des M.R.C.

5.1.2 L'approche au plan du cadre de vie

Au plan du cadre de vie, l'approche de développement se fonde sur la reconnaissance de la qualité de vie des individus comme étroitement liée à la qualité des services disponibles en région. En conséquence, l'augmentation qualitative et quantitative de services tels qu'éducation, santé, loisirs, etc. est recherchée parallèlement au fait qu'aient été reconnues l'amélioration de l'emploi et la croissance économique comme éléments centraux de notre développement. Il est jugé fondamental d'agir à la fois sur le développement social et la croissance économique pour qu'ils participent ensemble à l'amélioration du cadre de vie.

Il faut reconnaître de plus que le développement des activités de mise en valeur, de production et de diffusion de la culture dans les expressions actuelles et passées et l'exploitation des ressources naturelles sur une base récréative relèvent de l'économique et partant, sont susceptibles de contribuer largement au développement socio-économique.

5.2 Les orientations des zones

Les orientations de développement de chacune des huit zones ont fait l'objet d'un consensus lors de l'assemblée générale

(FORUM) d'Amqui. Les textes alors adoptés demeurent les seuls textes officiels. On ne retrouve ici qu'un résumé des propositions.

LE KAMOURASKA

Pour cette zone, l'histoire, le patrimoine, la culture, la relation avec le sol et l'ouverture au monde sont des valeurs quotidiennes tellement enracinées qu'elles ont donné naissance à des champs de compétence reconnus mondialement. Dans des orientations particulières, la zone entend renforcer son statut de pierre angulaire de la recherche, du développement et du transfert technologique en agro-alimentaire dans la région. Dans tous les secteurs de son économie et en particulier dans le domaine des technologies de pointe, le milieu kamouraskois travaille à intensifier le développement des marchés d'exportation. De plus, le Kamouraska entend renforcer son secteur touristique en accentuant la rétention des touristes à la porte d'entrée même du Bas-Saint-Laurent. Pour ce faire, la zone se propose de mettre à contribution, dans toutes ses manifestations, sa culture deux fois centenaire et ses attraits naturels.

RIVIÈRE-DU-LOUP

Cette zone a su se bâtir une économie diversifiée qui constitue maintenant l'assise de son développement. Plusieurs entreprises bien implantées et un nombre important de promoteurs potentiels sont prêts à relever le défi d'une transformation accrue des richesses naturelles que sont les sols agricoles, les tourbières et les forêts. Dans ce but, la zone doit offrir un plus grand support en recherche et développement et un meilleur accès aux capitaux, surtout ceux de démarrage. Sur un autre plan, la zone entend tirer avantage de sa position stratégique de carrefour routier entre le Centre du Québec, la Rive-Nord du Saint-Laurent, la Gaspésie touristique et le Nouveau-Brunswick en misant sur le tourisme de congrès et en cherchant à retenir les touristes de passage par la mise en valeur des attraits naturels qu'offrent les îles du Saint-Laurent, le littoral et les paroisses de l'intérieur. Finalement, la zone entend consolider et développer la position de son chef-lieu comme centre de services à large rayonnement dans les domaines de la santé et des services sociaux, l'éducation, la culture et les services gouvernementaux.

LE TÉMISCOUATA

Le Témiscouata fait valoir la nécessité d'une intervention gouvernementale sur mesure. Le message reçu de cette zone est

à l'effet que son développement passe par la consolidation de sa base économique c'est-à-dire celle des industries exportatrices des secteurs agricole, forestier et produits dérivés, d'une part, et un renforcement significatif de l'offre touristique, d'autre part. Le Témiscouata a mis le focus sur ces trois secteurs d'activités tout en précisant très clairement que des routes carossables et des services de santé accessibles sont des services essentiels dont l'universalité devrait s'étendre aux régions éloignées de manière naturelle.

LES BASQUES

La moins populeuse des M.R.C. de la région, la zone des Basques signifie que les conditions objectives de son développement seront réunies quand la zone pourra mettre à la disposition des promoteurs les infrastructures nécessaires à l'accueil et à l'incubation des entreprises et qu'elle pourra garantir des services de transport essentiels comme la traverse Rive-nord/Rive-sud. De plus, cette zone à économie typiquement rurale entend multiplier ses déjà nombreux échanges avec l'extérieur en développant une spécialité en loisirs touristiques axée sur le fait français en Amérique du nord, son patrimoine et ses attraits naturels.

RIMOUSKI-NEIGETTE

Pour cette zone, il faut distinguer et prendre en compte deux attraits caractéristiques fondamentaux : de part et d'autre de Rimouski la vie urbaine s'étale le long du littoral tandis que la ruralité définit le Haut-Pays, d'où l'expression « Rimouski-Neigette ». Il faut donc penser l'avenir en termes d'économie duale. Dans un sens, la zone tient mordicus au développement de ses milieux ruraux qui repose sur la consolidation de ses potentiels agricoles et forestiers. Dans un autre sens, les orientations de la zone tendent à réaffirmer la place première de l'agglomération rimouskoise dans la hiérarchie urbaine bas-laurentienne de même que la volonté de ses habitants d'y accentuer le développement d'activités de type urbain et partant, de renforcer sa vocation de centre régional dispensateur de services publics et privés hautement spécialisés dans des domaines aussi variés que le commerce, la culture, la santé, les communications, l'éducation supérieure, la recherche et développement, le transfert technologique et le génie, en particulier dans les secteurs liés aux sciences de la mer et aux ressources maritimes. La zone entend de plus protéger et développer ses acquis dans le secteur de la transformation des produits métalliques et favoriser l'innovation et le développement de nouveaux produits. Enfin, dans le domaine touristique, la zone se propose de continuer à faire reposer son

développement sur un concept d'armature triangulaire dont les bases sont le Parc du Bic, le Haut-Pays de la Neigette et le potentiel de plein-air.

LA MITIS

Cette zone préconise une vaste diversification de son économie à la fois à l'intérieur même de ses secteurs historiques que sont le tourisme, l'agriculture et la forêt et à l'extérieur de ceux-ci par le développement de nouveaux créneaux d'avenir que sont l'aéronautique et les sciences de la mer. Cette zone veut développer une technologie de pointe dans ces nouveaux secteurs et ainsi tirer profit des avantages presqu'absolus que leur confèrent la présence de l'aéroport régional et celle de l'Institut Maurice Lamontagne.

MATANE

Cette zone veut renforcer le tissu industriel afin d'augmenter le rendement obtenu jusqu'à maintenant des infrastructures existantes que sont les ports, hâvres de pêche, cales sèches et parcs industriels. La zone entend mettre à contribution ses institutions et principalement son Cégep, ses infrastructures de transport et sa localisation exceptionnelle, d'une part, à l'embouchure de l'estuaire du Saint-Laurent et,d'autre part, sur le circuit touristique international « tour de la Gaspésie » et ce, dans un double but : premièrement, ajouter de nouveaux produits à l'offre régionale de services et de recherche en sciences de la mer ; et deuxièmement, bien camper la diversification de son économie en profitant du tourisme visitant la Gaspésie. Dans la zone de Matane, la diversification économique est appelée à reposer également sur le secteur de l'alimentation et des services connexes.

LA MATAPÉDIA

Le développement de l'industrie et de l'emploi dans cette zone repose sur une plus large transformation des richesses naturelles dont elle dispose. Cette zone entend donner un nouvel élan aux secteurs de base de son économie que sont la forêt, l'agriculture et le tourisme, tant au primaire, au secondaire qu'au tertiaire. Elle veut développer également le secteur minier pour lequel elle demande au gouvernement du Québec de reconnaître la Matapédia au titre de « région désignée de prospection minière ». Elle fait valoir en corrollaire la nécessité d'un effort significatif de déconcentration à l'échelle de la zone de certains services gouvernementaux et de budgets de recherche en lien direct avec la production et la transformation des richesses naturelles. Finalement, la Matapédia continue de

réclamer, pour elle-même et les M.R.C. les plus démunies, une forme de contrat de développement spécifique à la zone.

6. Objet de l'entente-cadre

Cette Entente vise le respect des orientations de développement de la région et des zones de même que la mise en œuvre, sur une période de quatre (4) ans, des projets soumis à la négociation lors de la Conférence socio-économique régionale. Ces projets sont regroupés en onze (11) secteurs d'intervention :

- Industrie, commerce et développement des technologies ;
- Pêcheries, agriculture et alimentation ;
- Forêt ;
- Santé et services sociaux ;
- Développement de l'emploi ;
- Tourisme, plein air et récréation ;
- Éducation ;
- Transports ;
- Culture ;
- Environnement ;
- Communications.

Le coût des projets pour les onze (11) secteurs totalise un investissement de 90 198 500 $. Cet investissement se répartit comme suit :

- Gouvernement du Québec : 62 257,0
- Milieu régional : 13 142,2
- Autres sources : 14 799,3

Le tableau suivant donne les sommes réparties par secteur d'intervention :

Répartition des sources de financement par secteur d'intervention en « 000 $ »

SECTEUR D'INTERVENTION	GOUVERNEMENT MINISTÈRES SECTORIELS	O.P.D.Q.	MILIEU	AUTRES	TOTAL
Industrie, Commerce et développement des technologies	2 162,5	483,3	833,4	2 545,8	6 025,0
Pêcheries, agriculture et alimentation	3 919,2	124,3	2 204,2	2 686,0	9 115,7
Forêt	7 650,0	10,0	45,0		7 705,0
Santé et services sociaux	4 488,3	772,7			5 261,0
Développement de l'emploi	812,0				812,0
Tourisme, plein air et récréation	3 062,3	4 752,6	3 514,9	2 920,5	14 250,3
Éducation	5 642,3	373,7	1 560,5	2 965,0	10 541,5
Transports	18 550,0				18 550,0
Culture	4 035,8	3 768,0	4 471,2	3 500,0	15 775,0
Environnement		130,0	90,0		220,0
Communications	105,0	85,0	53,0		243,0
Concertation régionale		1 330,0	370,0		1 700,0
TOTAL	50 427,4	11 829,6	13 142,2	14 799,3	90 198,5

L'annexe I présente les problématiques et les axes de développement retenus pour chacun des secteurs d'intervention. L'annexe II présente la liste des engagements pris lors de la Conférence socio-économique régionale par chacune des parties impliquées. Les projets sont regroupés selon trois volets, soit :

Volet 1 : projets dont la responsabilité et la réalisation sont partagées entre les partenaires de l'Entente-cadre ;

Volet II : projets dont la réalisation est la responsabilité exclusive du gouvernement du Québec ;

Volet III : projets dont la négociation est à poursuivre au cours de la présente Entente-cadre ;

Les deux annexes font partie intégrante de la présente Entente-cadre. Relativement à chacun des projets du volet I de l'annexe II, des arrangements spécifiques (exemple : protocoles,

contrats) seront négociés et convenus entre les promoteurs, le maître d'œuvre gouvernemental et les organismes régionaux en vue d'en assurer la réalisation dans le cadre de la présente Entente-Cadre.

Les projets dont la réalisation est la responsabilité exclusive du gouvernement du Québec (volet II de l'annexe II), pourront faire l'objet d'ajustements selon la situation financière du gouvernement du Québec et leur évolution au cours des quatre années de l'Entente.

Le ministre responsable du développement régional informera les membres du Comité directeur si de tels ajustements s'avèrent nécessaires.

7. La mise en oeuvre et la gestion de l'entente

7.1 Les responsabilités de la gestion

Le Conseil régional de développement du Bas-Saint-Laurent (CRD-BSL), pour le compte des intervenants régionaux, et l'Office de planification et de développement du Québec (OPDQ), pour le compte des ministères et organismes du gouvernement du Québec, auront la responsabilité de:

- coordonner les travaux conduisant à la mise en œuvre des projets inscrits à l'Entente;
- s'assurer de l'exécution des projets conformément aux consensus établis entre les partenaires.

À cette fin, les mécanismes suivants sont mis sur pied:

- **le Comité directeur de l'Entente** agissant au palier politique, formé d'une part, du président et du vice-président du CRD-BSL ou de leurs représentants et d'autre part, du ministre responsable du développement régional et du ministre responsable de la région, ou leurs représentants;
- **le comité de gestion de l'Entente** agissant au palier administratif, coprésidé par le directeur général du CRD-BSL et le directeur régional de l'OPDQ, lesquels pourront s'adjoindre un nombre égal de représentants des deux parties.

7.2 Le rôle du Comité directeur

Le Comité directeur de l'Entente-cadre veillera à mettre en œuvre les projets contenus dans l'Entente-cadre.

Le Comité directeur dans la mise en œuvre de l'Entente établit la recevabilité des projets amenés dans le cadre de

la Conférence biennale, à partir des recommandations du comité de gestion.

Le Comité directeur ne peut autoriser le transfert de fonds d'un secteur à l'autre. Par contre, sous réserve de l'article 10.3, il peut modifier le contenu et l'échéancier de réalisation d'un projet et autoriser le transfert de fonds à un autre projet de l'Entente du même secteur d'intervention, dans le but d'utiliser totalement les crédits inscrits à l'Entente, en autant que l'objectif premier en termes financiers soit maintenus.

7.3 Le rôle du Comité de gestion

Le Comité de gestion est responsable du suivi administratif de l'Entente-cadre. Il s'assure que les directives et décisions du Comité directeur de l'Entente-cadre sont respectées et lui soumet des rapports d'étapes biannuelles sur l'évolution de la mise en œuvre des divers projets.

8. La conférence biennale

8.1 Conformément au protocole d'entente liant le CRD-BSL et l'Office, une Conférence biennale sera tenue à la mi-période de cette Entente-cadre afin d'évaluer l'état d'avancement des projets et d'y apporter, les ajustements nécessaires.

8.2 En plus d'établir le bilan général de l'Entente-cadre, cette rencontre aura les objectifs suivants:

- fixer les conditions de réalisation des projets qui n'ont pas encore été complétés;
- apporter, s'il y a lieu, les ajustements nécessaires concernant les projets retenus lors de la Conférence socio-économique régionale;
- introduire des projets découlant des engagements pris lors de la Conférence socio-économique régionale.

9. La rencontre annuelle de concertation

Afin d'établir un bilan annuel de réalisation des divers projets contenus dans la présente Entente-cadre et conformément au protocole qui le lie à l'OPDQ, le CRD-BSL tiendra une rencontre annuelle de concertation en y associant le Ministre responsable de la région et la députation ministérielle régionale. S'y ajoutera, une rencontre à caractère privé entre le Conseil d'administration du CRD-BSL et le caucus des députés de la

région. Seront également associés à cet événement, les représentants de la Conférence administrative régionale.

10. Les dispositions générales

10.1 L'Entente-cadre n'a aucune portée légale. Elle exprime la volonté des parties à contribuer à la mise en œuvre des projets émanant des consensus obtenus lors de la Conférence socio-économique régionale.

10.2 La présente Entente ne soustrait aucunement les organismes gouvernementaux du processus budgétaire usuel relatif aux engagements financiers réguliers du gouvernement.

10.3 Des modifications au contenu et à l'échéancier de réalisation d'un projet et les transferts de fonds d'un projet à un autre à l'intérieur d'un même secteur pourront être autorisés par le Comité directeur sous réserve de l'accord des ministères concernés et lorsque ces projets s'inscrivent dans le cadre des programmes réguliers de ces ministères.

11. La durée de l'entente-cadre

La présente Entente vient à échéance à l'automne 1992.

Signé à _____ le _____

GOUVERNEMENT DU QUÉBEC

Marc-Yvan Côté
Ministre des Transports
Responsable du développement régional

Albert Côté
Ministre délégué aux Forêts
Responsable de la région Bas-Saint-Laurent

TÉMOIN

Bernard Dussault
Directeur régional
Office de planification et de développement du Québec

CONSEIL RÉGIONAL DE DÉVELOPPEMENT BAS-SAINT-LAURENT

Benoît Bouffard
Président
Conseil régional de développement
Bas-Saint-Laurent

Pascal Parent
Président
Conférence socio-économique du Bas-Saint-Laurent — 1988

TÉMOIN

Robert Gagné
Directeur général
Conseil régional de développement
Bas-Saint-Laurent

Annexe I

Problématiques et axes régionaux de développement

Note: La démarche de concertation dans la région du Bas-Saint-Laurent a privilégié l'approche de zone plutôt que celle de secteurs d'activité économique.

Les problématiques et axes de développement décrits ci-après pour les secteurs d'activité économique découlent des problématiques et orientations des zones.

Industrie, commerce et développement des technologies

Problématique régionale

De 1981 à 1988, le Bas-Saint-Laurent a conservé, dans les dix-sept catégories industrielles de son secteur manufacturier, à peu près le même nombre d'emplois, ce qui représente tout de même, par rapport à l'ensemble du marché du travail, une proportion légèrement inférieure, les trois quarts des emplois ayant été créés au secteur tertiaire.

Cette apparente stabilité cache toutefois le fait que près de 60 % des emplois du secteur manufacturier se retrouvent dans les entreprises de transformation des ressources : aliments et boissons, bois, papier, panneaux-meubles, carton, et que la plupart d'entre elles se limitent à une première et deuxième transformations, contribuant à générer peu de valeur ajoutée.

La région connaît des problèmes de capitalisation et d'exportation de sa production, alors que la recherche et le développement (R & D) et le transfert technologique n'en sont encore qu'à leurs premiers balbutiements.

L'entrepreneuriat a besoin d'être suscité et développé davantage et de se sentir soutenu par l'apport de mesures d'aide technique et financière, adaptées à la région. Les entreprises de fabrication doivent pouvoir compter sur une main-d'œuvre qualifiée et préparée aux changements technologiques déjà amorcés, sur une accessibilité plus grande aux marchés de l'extérieur, sur le développement de la sous-traitance, sur la présence d'infrastructures industrielles accueillantes et appropriées et sur la possibilité de recourir, sur place, aux expertises nécessaires.

La majorité des entreprises manufacturières régionales est de petite taille : la moyenne des employés se situe autour de 25 personnes, ce qui confère à ces entreprises une fragilité constante. La présence de quelques grands employeurs, tels Bombardier (matériel de transport), Purdel et la Coopérative de la Côte-du-Sud (agro-alimentaire) et Panval, Mohawk, F.F. Soucy, C.I.P. et Cascades (bois) assure un certain équilibre au maintien du secteur manufacturier.

Il faut noter que depuis plus de cinq ans, plusieurs petites entreprises prometteuses sont apparues dans des domaines reliés à une troisième transformation des ressources, en électronique par exemple, alors que d'autres ont pris définitivement la mesure du transfert technologique.

Le maintien et la consolidation de ces nouvelles PME, conjugées avec l'adaptation technologique de celles qui existent depuis de nombreuses années, passe par une réceptivité plus grande au changement chez les entrepreneurs et par la reconnaissance d'une spécificité régionale par les organismes dispensateurs d'aide technique et financière.

Les axes régionaux de développement:

— Croissance du niveau de réalisation de la sous-traitance;

— augmentation du niveau de transformation des matières premières, en accentuant ce développement vers une troisième transformation;

— consolidation des nouvelles entreprises et celles qui existent déjà par la recherche et le développement et le transfert technologique;

— poursuite du développement et de l'implantation d'entreprises spécifiques aux orientations de chaque zone: milieu marin, électronique, tourbe, papier, transformation du bois et produits finis, aéronautique...;

— développement d'un contexte favorable à la venue d'expertises nécessaires au soutien et au développement des entreprises, de même qu'à l'accroissement des exportations;

— promotion de l'entrepreneuriat chez les jeunes par des mesures appropriées;

— promotion d'un climat général d'entrepreneuriat.

Pêcheries, agriculture et alimentation

Problématique régionale

L'agriculture tient une place importante dans l'économie du Bas-Saint-Laurent. Même si la production laitière compte, en valeur, pour plus des trois quarts de la production totale et près de 50 % du nombre total de producteurs, on trouve dans la région de nombreuses entreprises familiales de production bovine, ovine, porcine et de pommes de terre.

Au chapitre des revenus, la moyenne, dans l'ensemble, est de 25 % inférieure à celle du Québec.

Près de 7 000 personnes (8,5 % de la main-d'œuvre totale) sont occupées par les activités agricoles au secteur primaire et quelques milliers au secteur secondaire.

Graduellement, les fermes régionales se sont modernisées, ont raffiné leurs méthodes de culture et ont diversifié leur

production. On a ainsi vu apparaître la production de différentes sortes de fromage, l'introduction de cultures biologiques, en serres et hydroponiques. La saison végétative étant plutôt brève, les agriculteurs et producteurs qui désirent approvisionner les marchés sur une grande échelle ont dû se tourner vers de nouvelles formes de productions.

Il existe toutefois un grave problème de formation de la main-d'œuvre agricole, en particulier dans les domaines de la gestion et de l'adaptation aux changements et de relève de main-d'œuvre. Pour pouvoir compétitionner, le fonctionnement d'une ferme exige beaucoup d'investissements en temps et une forte capitalisation, alors que les conditions de travail et les salaires ne sont pas toujours à la hauteur des aspirations.

Les pêcheries, dans leur sens large, sont plutôt marginales dans le Bas-Saint-Laurent. Cependant, les possibilités de développement qu'offrent les productions aquicoles et piscicoles, à cause, surtout, de la qualité de l'eau, laissent entrevoir une avenue de diversification intéressante, d'autant plus que la demande est de plus en plus forte pour ces produits.

Les axes régionaux de développement:

- Diversification et consolidation des productions et activités agricoles et de transformation des produits de l'agriculture par la mise en place de programmes de recherche sur de nouveaux produits et de nouvelles méthodes de production, sur la qualité des produits, sur l'exploration de nouveaux marchés et sur la promotion des produits.

- Amélioration de la rentabilité des entreprises par des mesures appropriées, telles des programmes de formation, de financement et de relève agricole.

- Augmentation de la transformation des ressources sur place en particulier, en axant cette voie de développement sur la troisième transformation de la production.

- Développement de nouveaux marchés en profitant des programmes d'exploration déjà existants ou en les adaptant aux spécificités régionales.

- Allongement de la durée de la production en favorisant l'introduction de nouvelles formes de cultures abritées et en consolidant celles qui existent présentement.

- Promotion de l'implantation d'entreprises aquicoles et piscicoles, capables de répondre à la demande croissante dans ces domaines.

Forêt

Problématique régionale

La forêt est une des ressources importantes de la région. En plus de procurer plusieurs milliers d'emplois dans l'aménagement et la récolte de la matière première, elle joue un rôle majeur au secteur manufacturier où environ 5 500 personnes travaillent dans les usines de sciage, de panneaux-meubles, de meubles et dans les papeteries. L'arrivée de l'usine de pâte à Matane consolidera les activités de ce secteur, tout en procurant des emplois.

La région se heurte, toutefois, à de nombreuses difficultés qui laissent entrevoir un avenir incertain, à moins qu'un coup de barre ne soit donné rapidement : l'exploitation dépasse la capacité de regénération de la forêt bas-laurentienne ; la relève, en main-d'œuvre, se fait plus rare : les bas salaires et les conditions difficiles de travail nuisent à l'arrivée de plus jeunes ; le fléau de la tordeuse des bourgeons de l'épinette a contribué à la rupture des stocks et la taille des essences les plus populaires a diminué considérablement, ce qui accentue les problèmes de cueillette de la ressource (les distances pour aller quérir le bois se faisant de plus en plus grandes), alors que la qualité a diminué. Les entreprises de sciage font face à des problèmes de modernisation et d'adaptation de leur machinerie alors que l'éloignement des marchés accroît le prix de revient et nuit à la compétitivité.

De nouvelles politiques de plantation, de peuplements et d'aménagement, l'introduction de nouvelles essences et les possibilités de deuxième et troisième transformations constituent un aspect davantage positif de la problématique forestière régionale.

Les axes régionaux de développement :

- Promotion de l'aménagement de la forêt régionale selon le principe du rendement continu.
- Promotion des programmes de regénération et de peuplement.
- Poursuite des efforts de modernisation et d'adaptation des entreprises.
- Diversification de la production actuelle au secteur secondaire, en élargissant l'éventail des produits fabriqués, dans une première transformation, et en développant les deuxième et troisième transformations.

— Assurance d'une meilleure adéquation entre la formation et l'emploi dans le domaine forestier.

— Élargissement des marchés extérieurs en recourant aux programmes facilitant l'exportation.

— Développement de nouveaux programmes de formation axés sur l'exploitation globale de la ressource forestière.

Santé et services sociaux

Problématique régionale

Comme plusieurs régions éloignées, le Bas-Saint-Laurent a souffert pendant longtemps de l'absence d'équipements et d'établissements pouvant répondre aux besoins de santé et de services sociaux de la population régionale. L'implantation, à la grandeur du Québec, de services universels a permis de contrer, dans une grande mesure, cette lacune. Toutefois, avec le départ de plusieurs jeunes, la population a vieilli considérablement, ce qui se traduit par de nouveaux besoins et nécessite de nouvelles ressources.

Plusieurs services spécialisés sont dispensés dans les plus grands centres, ce qui force les usagers à parcourir des distances assez considérables pour recourir à ces services entraînant ainsi des coûts supplémentaires importants.

En général, à la grandeur du Bas-Saint-Laurent, le vieillissement de la population nécessitera le développement de programmes d'intervention pour les gens plus âgés.

Le Bas-Saint-Laurent connaît encore des difficultés à recruter suffisamment de médecins pour répondre efficacement aux besoins de santé, alors que la construction de résidences ou centres d'accueil devrait s'accentuer. Les services à domicile, pour les personnes âgées, qui contribuent à conserver celles-ci dans leur milieu naturel de vie, devront être accentués. La problématique régionale obligera à repenser l'allocation des ressources, compte tenu que la population est en légère décroissance et que la moyenne d'âge augmente rapidement.

Les axes régionaux de développement:

— Reconnaissance par le gouvernement, par l'adéquation des ressources financières et des besoins du milieu, de la nécessité de consolider le réseau existant et de fournir des équipements supplémentaires permettant de procurer des services spécialisés dont le Bas-Saint-Laurent est actuellement dépourvu, de la nécessité d'implanter d'autres services orientés vers les clientèles en réadaptation, en difficulté,

en réinsertion sociale et, plus particulièrement, les personnes âgées autonomes, en perte d'autonomie ou dépendantes. L'instauration, de services de soins à domicile, pour ces personnes âgées, revêt de plus une grande importance dans une région où la population vieillit rapidement.

Développement de l'emploi

Problématique régionale

Dans l'Est-du-Québec particulièrement, la question de chômage constitue depuis des années un sujet constant d'intérêt et d'inquiétude.

On a souvent tendance à considérer l'économie de l'Est-du-Québec comme déprimée. On doit rappeler que le nombre des personnes-années employées a augmenté de 40 %, dans le Bas-Saint-Laurent, au cours des quinze dernières années, passant de 56 000 à 78 000. Autre indicateur peut-être encore plus intéressant : l'augmentation du taux d'activité. Le nombre de personnes employées par rapport à celles qui sont en âge de travailler passait de 39,4 %, en 1971, à 46,4 %, en 1986-87. L'Est-du-Québec, comme les autres régions, compte donc plus de citoyens détenant un emploi.

Autre aspect du taux de chômage, celui-là plus troublant : ses variations saisonnières. Pendant l'été, le taux de chômage au Bas-Saint-Laurent rejoint celui du Québec, et pendant l'hiver, il le double. Voilà qui traduit bien le caractère saisonnier d'une économie axée sur l'exploitation des ressources naturelles.

En fait, ce qu'il faut examiner c'est la structure même de l'emploi, et notamment la proportion des personnes employées parmi la population en âge de travailler. A cet égard, s'il y a eu des progrès importants faits au cours des dernières années, le marché de l'emploi régional traîne de la patte par rapport à celui du Québec dans son ensemble. Alors que le rapport emploi/population est de 49,1 % (1988) dans le Bas-Saint-Laurent, il est de 58,1 % au Québec au même moment ! Cet écart se maintient depuis plusieurs décennies et pourrait même s'accroître, disent les économistes. Que faire pour combler l'écart, éviter qu'il ne s'accentue ?

On a tendance, depuis quelque temps, à reléguer au second plan l'approche classique des facteurs de localisation, et son corrolaire, l'importation d'entreprises, pour mettre l'accent sur l'entrepreneurship local et régional. Mais comment celui-ci relèvera-t-il le défi d'un plus grand dynamisme économique ?

Pour les uns, c'est une question d'idées, de projets, d'initiatives à susciter dans le milieu. Pour les autres, c'est une question de moyens financiers et autres qui permettraient aux bonnes idées du milieu de se concrétiser, de devenir créatrices d'emplois. En réalité, les idées existent tout autant que les moyens de les développer. Le problème est de planifier et d'organiser l'interaction entre le potentiel humain du milieu et les ressources techniques financières nécessaires à la réalisation du potentiel humain. Comment faire pour qu'une bonne idée devienne un projet vendable, et éventuellement rentable?

Il faudra de plus en plus cibler les objectifs de développement, repérer les zones problématiques où les meilleures intentions du monde se heurtent à des contraintes incontournables, œuvrer à faire sauter ces verrous et mieux baliser les passages difficiles. Et pour cela, être plus attentif aux impératifs de l'analyse économique, de la planification, de l'encadrement. C'est sur ce plan d'ailleurs que l'aide de l'État pourrait s'avérer la plus précieuse, tout en étant compatible avec la philosophie moins interventionniste qui anime les gouvernants depuis quelques temps.

Plus fondamentalement encore, il faudra œuvrer avec ceux qui, déjà, font leur marque dans l'économie régionale. Les régions devront aussi mobiliser tout ce qu'elles comptent de ressources scientifiques, financières et politiques, pour soutenir l'action de leurs entrepreneurs.

Les axes régionaux de développement:

- Promotion d'un projet de société entrepreneuriale en encourageant l'effort individuel, collectif et communautaire, en louant la réussite et en tirant leçon des échecs pour en faire des expériences enrichissantes.
- Priorité au travail dans le prolongement des secteurs de force, là où le savoir-faire représente un acquis véritable.
- Mobilisation de tout ce que la région compte de ressources scientifiques, financières et politiques, pour soutenir l'action des entrepreneurs.
- Exécution d'un virage technologique en association avec des entreprises qui possèdent les technologies voulues et modernisation des procédés de production.
- Développement de nouveaux produits et effort pour s'attaquer rapidement aux marchés d'exportation.
- Intégration des éléments stratégiques touchant la formation de la main-d'œuvre dans les stratégies de développement régional.

— Promotion des caractéristiques exceptionnelles de la main-d'œuvre régionale dans l'immédiat.

— Intervention pour modifier positivement les perceptions des promoteurs étrangers face aux avantages comparatifs et absolus de la région.

Tourisme, plein air et récréation

Problématique régionale

Le Bas-Saint-Laurent dispose de nombreux sites et attraits uniques et des infrastructures d'accueil et d'hébergement sophistiquées. Cela ne lui permet toutefois pas de retenir suffisamment la clientèle touristique.

Encore aujourd'hui, la région est considérée comme zone de « passage » pour la clientèle qui se dirige ou vers la rive nord du Saint-Laurent, ou vers les Maritimes ou vers la Gaspésie et les Iles-de-la-Madeleine. La saison la plus active ne dépasse guère 75 à 90 jours. On observe une augmentation, légère mais assez constante, de la clientèle depuis une dizaine d'années ; cependant la durée de séjour se maintient au fil des ans.

Chaque zone du territoire présente ses particularités. Certaines sont renommées pour la richesse du patrimoine bâti et pour leurs infrastructures culturelles et récréatives, d'autres offrent des facilités de vie en plein air, des centres d'interprétation de la faune et de la flore ; toutes jouissent de plans d'eau et de sites intéressants et riches en attraits et offrant des possibilités de vie en pleine nature et de chasse et de pêche exceptionnelles.

En dépit de ces avantages incontestables, la région parvient avec peine à marier l'offre et la demande. Cela se traduit par des retombées économiques insuffisantes. Pourtant, la clientèle touristique de passage et celle qui séjourne quelque temps est constituée à environ 50 % de touristes provenant des zones métropolitaines de Montréal et de Québec. Environ 40 % de la clientèle provient de l'Est-du-Québec même.

Le milieu convient donc de la nécessité d'équiper le Bas-Saint-Laurent d'infrastructures spécialisées propices à la rétention des touristes et à l'augmentation de la durée de séjour de même qu'à l'étalement de la saison touristique. La région étant reconnue pour sa qualité de vie et ses installations de plein air et récréo-touristiques, il devient nécessaire de consolider ces acquis et de compléter le réseau par d'autres installations pouvant répondre aux attentes de la clientèle.

Les axes régionaux de développement:

- Augmentation du volume des recettes touristiques de façon à accroître la durée et le nombre d'emplois dans l'industrie touristique.
- Augmentation de la rétention du tourisme de passage.
- Développement du séjour en basses saisons, c'est-à-dire, en dehors des périodes de grande affluence tout au long de l'année.
- Création d'une image spécifiquement régionale, commune au littoral et au Haut-Pays, auprès des clientèles actuelles et potentielles.
- Amélioration des infrastructures de support en place (hébergement, restauration) et orientation des nouveaux développements en fonction d'une part, des potentiels attractifs et d'autre part, de la mise en valeur des spécificités régionales (architecture, paysage, cuisine, etc...).
- Développement des attraits touristiques qui sont originaux et différenciés et qui mettent en valeur des particularités régionales.
- Priorisation des projets en provenance de destinations touristiques présentant un potentiel d'exploitation sur plus d'une saison.
- Développement des marchés hors Québec conjointement avec d'autres régions.

Éducation

Problématique régionale

La région est bien pourvue en institutions d'enseignement. Outre le réseau des écoles primaires et secondaires, elle compte quatre Cégeps, une université, l'Institut de technologie agricole et l'Institut maritime du Québec.

Toutefois, la baisse constante de la clientèle scolaire oblige à repenser l'allocation des ressources. Un déplacement des priorités est prévisible au cours des prochaines années.

Plusieurs problèmes reliés à la formation d'une main-d'œuvre qualifiée persistent toujours. Ainsi, il est difficile d'adapter la formation de la future main-d'œuvre, comme celle qui désire se recycler et se perfectionner, à cause d'une « provincialisation » des programmes et des mesures.

Il demeure difficile, également, de susciter un développement plus poussé de la recherche et du développement (R & D), toujours à cause de cette « provincialisation ».

Enfin, l'on constate depuis de nombreuses années, la difficulté de générer une relève préparée adéquatement dans les domaines où la région est reconnue, comme l'agriculture et la forêt.

Les changements technologiques déjà amorcés laissent entrevoir des modifications profondes quant à la nature des emplois et aux qualifications que l'on exigera des travailleurs. Une modulation des programmes, mesures et ressources reste une solution à envisager.

Les axes régionaux de développement :

— Utilisation maximale des ressources existantes, à savoir les collèges, l'Université et les centres spécialisés, et plus spécifiquement, voir à :

  — développer l'ouverture des institutions vers l'industrie et vice-versa, des entrepreneurs de PME vers les institutions ;

  — participer au développement d'une économie de production industrielle régionale, c'est-à-dire :

    • concentrer les efforts de recherche et de financement dans le transfert technologique ;

    • accélérer la pénétration des sciences et des technologies ;

    • retenir dans la région le plus de personnel qualifié possible et même l'augmenter.

— Maintien des compétences en région.

Transports

Problématique régionale

La route 132, avec la 138, couvre en entier le Québec méridional et ceinture la Gaspésie, alors que la transcanadienne, présente jusqu'à Rivière-du-Loup, change de direction et, passant par le Témiscouata, s'axe sur les Maritimes. Quelques autres voies, à vocation davantage régionale, telles la 195 entre Amqui et Matane et la 232 entre Rimouski et Rivière-Bleue, complètent ce réseau. Le milieu régional estime qu'à bien des endroits ces routes sont dangereuses et souhaite une

intervention gouvernementale pour corriger les tracés, alors que le prolongement de l'autoroute 20, en direction de Mont-Joli, apparaît être une priorité, compte tenu de la circulation de plus en plus lourde, en particulier de mai à octobre, que l'on constate sur la route 132, la seule route à grande circulation entre Rivière-du-Loup et Matane.

La région est située sur l'axe ferroviaire Montréal-Halifax. Le transport des marchandises s'effectue par le Canadien national, alors que le transport de passagers est géré par Via Rail. Dans ce dernier cas, les services sont évidemment tributaires des politiques nationales qui ne tiennent pas toujours compte des besoins et réalités régionales.

La majorité du transport aérien de passagers vers les grands centres passe par l'aéroport de Mont-Joli, alors que celui de Rimouski a une vocation plutôt intra et extra régionale (dans ce cas, surtout avec la Côte-Nord). Les coûts de transport vers Québec et Montréal sont exorbitants, malgré la déréglementation et l'arrivée de quelques autres transporteurs.

Le transport maritime comprend quatre grands services: Rivière-du-Loup/Saint-Siméon, Trois-Pistoles/les Escoumins, Matane/Godbout-Matane/Baie-Comeau et Rimouski-Est/Basse-Côte-Nord. Dans les trois premiers cas, il s'agit surtout de services de passagers alors que la desserte de Basse-Côte-Nord est plutôt orientée vers le transport de marchandises. Seule la traverse à partir de Matane fonctionne à l'année. Il existe également un service de traversier local sur le lac Témiscouata.

Les axes régionaux de développement:

- Amélioration et développement du réseau routier;
- Intégration des différents modes de transport (intermodal).
- Établissement d'une juste compétition entre les différents modes de transport.
- Promotion des infrastructures portuaires.

Culture

Problématique régionale

Le secteur des arts et de la culture constitue un lieu économique important en lui-même et par ses effets d'entraînement sur d'autres secteurs économiques.

La population des travailleurs culturels est relativement jeune, fortement féminine, concentrée dans des emplois de

contractuels, pigistes et travailleurs autonomes à double statut (à la fois employeur/employé). Ce sont des emplois saisonniers même si la tendance est à une augmentation dans la durée des emplois.

Dans la région, chaque facette de cette industrie (formation, production, diffusion/commercialisation) porte ses propres tendances.

En formation, on fait face à une dégradation croissante de l'enseignement des arts au primaire et au secondaire; au niveau collégial, on assiste à l'abandon de certaines concentrations, à la mise en disponibilité de professeurs.

En production, depuis deux ans, il y a émergence d'un certain nombre d'artistes réputés, que la région n'a pas les moyens de retenir en région faute de lieux de production et de diffusion. Dans les métiers d'art, il y a changement dans la pratique et les méthodes de production; ceux qui ont tiré leur épingle du jeu sont devenus de très petites entreprises présentant un problème de financement en raison des normes inadéquates des programmes du ministère de l'Industrie, du Commerce et de la Technologie et du ministère des Affaires culturelles.

En diffusion/commercialisation, la désuétude des équipements constitue une menace, entre autres, pour les villes plus petites qui ne reverront plus ou peu de spectacles professionnels.

Le réseau des bibliothèques publiques est sous-développé en matière d'équipements et d'acquisition de volumes, disques, cassettes, etc.

Les librairies de la région sont la propriété de Bas-Laurentiens et créent 50 emplois au total. C'est un réseau assez stable (moins de roulement de personnel qu'ailleurs; personnel polyvalent et motivé; souci de formation y existant plus qu'ailleurs) mais fragile à la fois.

Des éléments positifs se dégagent toutefois:

— augmentation de la demande pour les produits culturels et des événements d'envergure;

— développement du patrimoine, des musées et des centres d'interprétation en lien avec le tourisme.

Les perspectives laissent entrevoir que, sans intervention au niveau des équipements, il y aura accentuation de la baisse des emplois chez les créateurs et les travailleurs culturels; que les besoins en perfectionnement et en formation spécialisée vont s'amplifier; que le public va demander de plus en plus de services spécialisés aux bibliothèques; que les librairies feront face à une centralisation inévitable, à la disparition des plus petites et des plus éloignées, à l'implantation d'un

monopole à contrôle exclusivement étranger ; enfin que le développement du concept de tourisme rural intégrant patrimoine et tourisme culturel doit être réalisé.

Les axes régionaux de développement :

- Amélioration des conditions de création, de production et de diffusion pour le marché existant en utilisant le potentiel de main-d'œuvre dans la région.
- Reconnaissance de l'industrie culturelle comme secteur important de l'économie régionale.
- Développement et accentuation de la mise en marché des produits culturels régionaux.
- Création des lieux d'estimation et de priorisation des besoins de formation des intervenants de l'industrie culturelle.

Environnement

Problématique régionale

Au plan environnemental, le Bas-Saint-Laurent est moins touché que plusieurs autres régions de la rive sud du Saint-Laurent.

Toutefois, l'on constate certains problèmes de pollution des cours d'eau, parfois causée par l'eau utilisée pour les productions agricoles, de gestion des déchets solides et de pluies acides, à cause de la dominance des vents d'ouest.

La gestion des déchets industriels, domestiques et municipaux pose de grandes difficultés. Le recyclage et la transformation des déchets (dont le recyclage du papier, du carton et du verre qui en sont à leurs débuts) pourraient avoir un impact positif sur les problèmes d'élimination de ces déchets rencontrés par plusieurs municipalités, ne serait-ce que par la diminution du volume.

Le programme d'assainissement des eaux usées, appliqué dans plusieurs municipalités importantes, contribuera sans doute à atténuer pour plusieurs années les problèmes rencontrés dans ce domaine.

Les axes régionaux de développement :

- Poursuivre les efforts d'assainissement des eaux usées.
- Accentuer les programmes et initiatives régionales de gestion et de transformation des déchets.
- Explorer les différentes avenues de cette transformation des déchets pour en accroître la profitabilité et en découvrir des utilisations nouvelles, dont celle à des fins énergétiques.

Communications

Problématique régionale

Le Bas-Saint-Laurent est bien pourvu en moyens de communications, avec la présence de deux stations de télévision à Rivière-du-Loup, trois à Rimouski et une à Matane, trois télévisions communautaires (Saint-Pascal, Témiscouata, La Matapédia), six entreprises de télédistribution, douze stations de radiodiffusion, douze hebdomadaires, trois mensuels régionaux et de nombreux périodiques communautaires. La plupart des médias électroniques et écrits (sauf les communautaires) appartiennent maintenant à des consortiums d'entreprises.

Deux stations de radio communautaires desservaient antérieurement le KRTB et la zone Rimouski-Neigette. Toutes deux ont fermé, en 1986, suite à un décret du CRTC (Conseil de la radio et de la télévision canadienne). La station de Rivière-du-Loup a réouvert ses portes avec une licence commerciale. Il reste actuellement les zones de Rimouski-Neigette et de Matane qui n'ont aucune station à caractère communautaire.

Dans le premier cas, un projet associant les territoires des M.R.C. de Rimouski-Neigette et de La Mitis, a pour but d'offrir un choix supplémentaire d'une station à double vocation : éducative et communautaire, alors que le second projet, dans la M.R.C. de Matane, poursuit les mêmes objectifs.

Les axes régionaux de développement :

- Création d'une station de radio communautaire supra-régionale dans les M.R.C. de Rimouski-Neigette et de La Mitis.
- Création d'une radio communautaire et éducative dans la M.R.C. de Matane.

Annexe II

Fiches techniques des engagements

VOLET I

Projets dont la responsabilité et la réalisation sont partagées entre les partenaires de l'Entente-cadre

Fiche technique des engagements

Titre:
Infrastructures industrielles à ville Saint-Pascal

Description:
Augmentation de la capacité de la station d'épuration pour le traitement des eaux usées et des charges polluantes créées par l'implantation de la Tannerie J.C. Fleury: coûts du projet estimés à 4 375 000 $.

Promoteur:
Ville de Saint-Pascal de Kamouraska

Maîtrise d'œuvre gouvernementale:
Ministère de l'Industrie, du Commerce et de la Technologie

Plan de financement provisoire:

Municipalité:	**250 000 $**
Entente auxiliaire Canada-Québec sur le développement industriel:	**2 500 000 $**
*** Autres sources:**	**1 625 000 $**
Coût total:	**4 375 000 $**

Remarques ou conditions (s'il y a lieu):

* **Une demande afférente à la somme résiduelle sera soumise par l'O.P.D.Q. dans le cadre de l'Entente auxiliaire Canada-Québec sur le développement économique des régions. L'échéancier de réalisation du projet ainsi que le plan de financement seront fonction de la volonté et la capacité du promoteur de réaliser le projet annoncé.**

Fiche technique des engagements

Titre :
Motel industriel des Basques à Trois-Pistoles

Description :
Construction d'un édifice abritant de 3 à 5 entreprises en location. Superficie de 9 000 pieds carrés.

Promoteur :
Corporation de développement économique des Basques inc.

Maîtrise d'œuvre gouvernementale :
Office de planification et de développement du Québec

Plan de financement :

Promoteur :	**150 000 $**
O.P.D.Q.	**150 000 $**
Autres sources :	**150 000 $**
Coût total :	**450 000 $**

Remarques ou conditions (s'il y a lieu) :
Conditionnel à ce que la moitié des espaces soient loués à des fins industrielles avant la mise en œuvre du projet.

Fiche technique des engagements

Titre :
Centre de création et de développement d'entreprises.

Description :
Transformation à Amqui d'un bâtiment destiné à recevoir des entreprises et où on donnerait un support technique et bureautique.

Promoteur :
Créateurs d'entreprises de l'Est du Québec inc.

Maîtrise d'œuvre gouvernementale :
Office de planification et de développement du Québec

Plan de financement :

Promoteur :	333 300 $
O.P.D.Q. :	333 300 $
Autres sources :	333 300 $
Coût total :	**1 000 000 $**

Remarques ou conditions (s'il y a lieu) :
Intervention strictement sur la partie louable à des fins industrielles et à condition que la moitié des espaces soient loués avant la mise en oeuvre du projet.

Fiche technique des engagements

Titre :
Développement d'un système industriel de fractionnement des huiles essentielles.

Description :
Analyse de marché visant à identifier le potentiel des ventes d'huiles essentielles fractionnées et développement d'une machine visant la cueillette de la matière première en forêt; demande de 140 000 $ sur un projet de 233 000 $.

Promoteur :
Recyclage Bio-Forêt inc.

Maîtrise d'œuvre gouvernementale :
Ministère de l'Industrie, du Commerce et de la Technologie

Plan de financement :
Pour l'étude de marché :
Offre de défrayer 50 % des coûts de l'étude jusqu'à concurrence de 25 000 $ via le programme PACPI, l'autre 50 % devant être assumé par le promoteur.

Remarques ou conditions (s'il y a lieu) :
Pour le développement de la machine, le programme Recherche et Innovation de la SDI pourrait s'appliquer.

Fiche technique des engagements

Titre :
Transformation de bois court et d'écorces à Price.

Description :
Etude portant sur l'implantation d'une usine permettant la transformation du bois court pour usage industriel et étude de faisabilité pour la transformation des écorces.

Promoteur :
Cédrico inc.

Maîtrise d'œuvre gouvernementale :
Ministère de l'Energie et des Ressources

Plan de financement :
Implantation de l'usine : programmes réguliers de la Société de développement industriel et Programme régional de création d'emplois permanents.

	1989-90
Promoteur :	20 000 $
MER :	20 000 $
Coût total :	**40 000 $**

Remarques ou conditions (s'il y a lieu) :
Le MER considère que l'utilisation de l'écorce de cèdre ne nécessite pas d'étude supplémentaire. Toutefois, l'utilisation des écorces de sapin et d'épinette nécessite une étude de faisabilité technique, étude à laquelle le MER s'engage à participer financièrement jusqu'à 50 % du coût total.

Fiche technique des engagements

Titre :
Usine de charbon activé

Description :
Études complémentaires estimées à 150 000 $, pour lesquelles 100 000 $ sont demandés, en vue de la réalisation d'une usine de charbon activé.

Promoteur :
Briquette Dégelis ltée

Maîtrise d'œuvre gouvernementale :
Ministère de l'Industrie, du Commerce et de la Technologie

Plan de financement :
— 50 % des coûts d'une étude pour préciser le marché dans le cadre du programme PACPI.

Promoteur :	**75 000 $**
MICT :	**75 000 $**
Coût total :	**150 000 $**

Remarques ou conditions (s'il y a lieu) :
L'étude serait en complément d'une recommandation favorable en vue d'une mission de prospection à l'étranger via le programme APEX du ministère des Affaires internationales ; d'autres programmes du MICT tels PRO-PME et le programme de Soutien à l'Emploi Scientifique (PSES) sont aussi disponibles aux fins d'aide à la réalisation de ce projet, de même que du support technique (expertise sectorielle).
Le projet de construction de l'usine sera soumis aux programmes réguliers d'aide au financement des entreprises.

Fiche technique des engagements

Titre :
Aquaculture de salmonidés dans la Matapédia

Description :
Mise en place des installations piscicoles pour la production de truites mouchetées et saumoneaux en vue d'ensemencement et d'engraissement pour la consommation.

Promoteur :
Groupe Aquaval inc.

Maîtrise d'œuvre gouvernementale :
Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec

Plan de financement :

Promoteur :	**30 000 $**
MAPAQ :	**20 000 $**
Coût total :	**50 000 $**

Remarques ou conditions (s'il y a lieu) :
La subvention offerte est applicable à une étude hydrique. L'entreprise pourra recevoir une subvention de démarrage d'un montant maximum de 150 000 $ selon les normes du programme qui prévoit un versement de 1,50 $ par saumoneau.
De plus, l'entreprise est éligible à une garantie de prêt pouvant aller jusqu'à 75 % de la valeur des nouvelles immobilisations.

Fiche technique des engagements

Titre :
Production de veaux dans la Matapédia

Description :
Mise sur pied d'une entreprise de production de veaux lourds et développement de la technicité de ce secteur par l'essai et la mise au point de technologies nouvelles.

Promoteur :
Les Entreprises Agriel inc.

Maîtrise d'œuvre gouvernementale :
Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec

Plan de financement :

	1989-90	1990-91	1991-92
Promoteur :	229 000 $		
MAPAQ :	35 333 $	11 250 $	10 500 $
*** Autres sources :**	54 300 $	60 100 $	35 600 $
Coût total :		**436 100 $**	

Remarques ou conditions (s'il y a lieu) :

* **Le projet est déposé au programme d'aide à l'innovation technologique en agriculture dans le cadre de l'Entente auxiliaire Canada-Québec sur le développement agro-alimentaire pour un montant de 150 000 $.**

Fiche technique des engagements

Titre :
Culture de framboises à grande échelle dans la Vallée de la Matapédia

Description :
Établissement de huit hectares de culture de framboises, acquisition et mise au point d'une récolteuse ainsi que des techniques de production adaptées à cette récolteuse.

Promoteur :
Richard Sirois, agriculteur

Maîtrise d'œuvre gouvernementale :
Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec

Plan de financement :

Promoteur :	**30 000 $**
MAPAQ — Innovation technologique :	**46 750 $**
O.P.D.Q. :	**46 750 $**
Coût total :	**123 500 $**

Fiche technique des engagements

Titre :
Projet-pilote de culture de plantes à usages thérapeutiques

Description :
Expérimentation sur de petites surfaces de plantes servant de base pour l'élaboration de médicaments pour en arriver à une production industrielle.

Promoteur :
Laboratoire Vaillant-Defresne et Ville d'Amqui

Maîtrise d'œuvre gouvernementale :
Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec

Plan de financement :

Promoteur :	60 000 $
MAPAQ :	150 000 $
Coût total :	**210 000 $**

Remarques ou conditions (s'il y a lieu) :
Le projet est déposé au programme d'aide à l'innovation technologique en agriculture dans le cadre de l'Entente auxiliaire Canada-Québec sur le développement agro-alimentaire.

Fiche technique des engagements

Titre :
Expansion de la pisciculture du Ranch chez Marc vers l'élevage et la commercialisation du saumon

Description :
Mise en place des infrastructures nécessaires à la production de saumon, complétant les installations déjà existantes de production de truites.

Promoteur :
Pisciculture du Ranch chez Marc inc.

Maîtrise d'œuvre gouvernementale :
Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec

Plan de financement :

Promoteur :	**339 210 $**
*** Autres sources :**	**428 850 $**
Coût total :	**768 060 $**

Remarques ou conditions (s'il y a lieu) :

* **Projet recevable à l'intérieur du programme d'aide à la production aquicole et soumis à l'Entente auxiliaire Canada-Québec sur le dévelopement économique des régions.**

Fiche technique des engagements

Titre :
Les Serres Technofruits inc.

Description :
Construction d'un complexe de serres pour la production de légumes par le mode hydroponique.

Promoteur :
Les Serres Technofruits inc.

Maîtrise d'œuvre gouvernementale :
Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec

Plan de financement :

Promoteur :	**121 000 $**
MAPAQ :	**10 000 $**
*** Autres sources :**	**427 000 $**
Coût total :	**558 000 $**

Remarques ou conditions (s'il y a lieu) :

* **Le projet est soumis aux programmes réguliers du MAPAQ ainsi qu'aux sources régulières de financement des entreprises, et aux Ententes auxilaires Canada-Québec.**

Fiche technique des engagements

Titre :
Centre d'emballage de la pomme de terre pour le Bas-Saint-Laurent

Description :
Étude de faisabilité et construction d'un centre d'emballage et de transformation de la pomme de terre.

Promoteur :
Regroupement des producteurs du Bas-Saint-Laurent

Maîtrise d'œuvre gouvernementale :
Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec

Plan de financement :

Étude :	
Promoteur :	**35 000 $**
O.P.D.Q. :	**52 500 $**
MIST :	**52 500 $**
Coût total :	**140 000 $**
Mise en place du centre :	
Promoteur :	**1 250 000 $**
MAPAQ :	**525 000 $**
*** Autres sources :**	**4 475 000 $**
Coût total :	**6 250 000 $**

Remarques ou conditions (s'il y a lieu) :

* Conditionnellement aux résultats de l'étude de faisabilité, le projet de construction sera soumis aux programmes réguliers de financement des entreprises, et aux Ententes auxiliaires Canada-Québec. La localisation du Centre sera déterminée par l'étude.

Fiche technique des engagements

Titre :
Production accélérée de plants choisis à Rivière-du-Loup

Description :
Mise sur pied d'une entreprise de production accélérée de plants choisis à haute valeur commerciale.

Promoteur :
Labo Plant inc.

Maîtrise d'œuvre gouvernementale :
Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec

Plan de financement :

Promoteur :	70 000 $
MAPAQ :	75 000 $
Coût total :	**145 000 $**

Remarques ou conditions (s'il y a lieu) :
La subvention s'applique à l'acquisition de technologies et à l'expérimentation. À la lumière des résultats, les autres investissements seront considérés et le projet sera soumis aux programmes réguliers du MAPAQ, aux programmes de financement des entreprises, et aux Ententes auxiliaires Canada-Québec.

Fiche technique des engagements

Titre :
Acériculture au JAL

Description :
Étude et regroupement des producteurs pour l'aménagement intégré d'un million d'entailles incluant la construction d'une usine de transformation, d'un centre de prélèvement des polluants et le soutien technique aux producteurs

Promoteur :
Corporation de développement économique de l'Est du Témiscouata

Maîtrise d'œuvre gouvernementale :
Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec

Plan de financement :

Activités de regroupement et immobilisation :	
Promoteur :	35 000 $
O.P.D.Q. :	15 000 $
MAPAQ — Innovactions	20 000 $
Coût total :	**70 000 $**

Remarques ou conditions (s'il y a lieu) :
Une étude de faisabilité est en cours, d'une valeur de 122 600 $, financée dans le cadre des programmes du ministère de l'Industrie, de la Science et de la Technologie du gouvernement du Canada.

Fiche technique des engagements

Titre :
Centre régional d'expertise et de technologie agro-alimentaire

Description :
Étude devant mener à la création et la mise en opération d'un centre d'excellence en agro-alimentaire dont le mandat serait de consolider, susciter et supporter des activités de recherche, de transfert technologique, d'aide technique et de promotion de la formation selon les besoins propres au Bas-Saint-Laurent.

Promoteur :
Regroupement de neuf intervenants, dont l'Institut de technologie agro-alimentaire de La Pocatière assure le secrétariat.

Maîtrise d'œuvre gouvernementale :
Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec

Plan de financement :

Promoteurs :	5 000 $
O.P.D.Q. :	10 000 $
MAPAQ :	10 000 $
Coût total :	**25 000 $**

Remarques ou conditions (s'il y a lieu) :
Conditionnellement aux résultats de l'étude, le projet pourra être soumis aux programmes réguliers du MAPAQ et aux Ententes auxiliaires Canada-Québec.

Fiche technique des engagements

Titre :
Recherche de nouveaux gisements d'emplois

Description :
Développement de nouveaux gisements d'emplois permettant à des organismes publics et sans but lucratif de combler des besoins utiles à la collectivité.

Promoteur :
Action-Travail Matane

Maîtrise d'œuvre gouvernementale :
Ministère de la Main-d'œuvre et de la sécurité du revenu

Plan de financement :

	1989-90	1990-91
MMSR:	312 000 $	500 000 $
Coût total:	**812 000 $**	

Remarques ou conditions (s'il y a lieu) :
Fonction de l'approbation par le Conseil du trésor du programme de subvention salariale du MMSR, conditionnel également à la prise en charge du programme par la M.R.C. après entente avec le promoteur et à l'obtention par le promoteur des crédits nécessaires à l'encadrement et à la gestion du programme.

Fiche technique des engagements

Titre :
Aménagement intégré des ressources de la Seigneurie du Lac Matapédia

Description :
Acceptation de conventions de gestion pour l'intensification des travaux d'aménagement pour environ 4 800 hectares de lots publics situés dans la municipalité de Sayabec et Saint-Benoît-Joseph-Labre ; élaboration d'un plan directeur du développement récréo-touristique ; réfection de la route de ceinture.

Promoteur :
Sociétés d'exploitation des ressources de la Vallée et de la Mitis et M.R.C. de la Matapédia.

Maîtrise d'œuvre gouvernementale :
Ministère de l'Énergie et des Ressources

Plan de financement :

	1989-90	1990-91	1991-92	1992-93
Promoteur :	25 000 $			
MER :	510 000 $	500 000 $	500 000 $	500 000 $
O.P.D.Q. :	10 000 $	—	—	—
M.L.C.P. :	10 000 $	—	—	—
Tourisme :	10 000 $	—	—	—
Coût total du projet :	**2 065 000 $**			

Remarques ou conditions (s'il y a lieu) :
Le MER consacrera un budget de 2 millions $ sur quatre (4) ans dans l'exécution de travaux sylvicoles afin d'aménager les superficies de la Seigneurie situées à l'intérieur des limites des municipalités de Sayabec et de Saint-Benoît-Joseph-Labre. Le MER contribuera également à l'étude d'aménagement récréo-touristique pour un montant de 10 000 $, préalable à l'éventuelle reconnaissance de parc régional par le M.L.C.P.

Fiche technique des engagements

Titre :
Centre d'interprétation de l'anguille à La Pocatière

Description :
Étude de faisabilité d'un centre d'interprétation de l'anguille et construction de ce centre.

Promoteur :
Ville de La Pocatière

Maîtrise d'œuvre gouvernementale :
Ministère du Tourisme

Plan de financement :

	1989-90
Promoteur :	5 000 $
Tourisme :	22 500 $
*** Autres sources :**	22 500 $
Coût total :	**50 000 $**

Remarques ou conditions (s'il y a lieu) :

* Le projet d'étude sera soumis au volet touristique de l'Entente auxiliaire Canada-Québec sur le développement économique des régions.

Si l'étude est favorable, le projet d'immobilisations sera également soumis aux programmes réguliers et aux Ententes auxiliaires Canada-Québec, le milieu y participant pour 20 %.

Fiche technique des engagements

Titre :
Aménagement et consolidation du site touristique de l'Aboiteau du Kamouraska

Description :
Amélioration des infrastructures d'accueil et du produit touristique.

Promoteur :
L'Aboiteau de la Seigneurie de Kamouraska

Maîtrise d'œuvre gouvernementale :
Ministère du Tourisme

Plan de financement :

	1990-91	1991-92
Promoteur :	18 000 $	
O.P.D.Q. :	30 000 $	22 500 $
Coût total :	**70 500 $**	

Fiche technique des engagements

Titre :
Centre de plein air de Saint-Mathieu

Description :
Enneigement artificiel, aménagement de la plage, acquisition d'équipements nautiques, améliorations au site du club de voile.

Promoteur :
Centre de plein air Saint-Mathieu

Maîtrise d'œuvre gouvernementale :
Ministère du Loisir, de la Chasse et de la Pêche

Plan de financement :

	1989-90
Promoteur :	110 000 $
M.L.C.P. :	165 000 $
* **Autres sources :**	165 000 $
Coût total :	**440 000 $**

Remarques ou conditions (s'il y a lieu) :
* **Le projet sera soumis à l'entente auxiliaire Canada-Québec sur le développement économique des régions économique du Québec.**

Fiche technique des engagements

Titre :
Destination touristique Bic-Saint-Fabien

Description :
Implantation d'un bureau d'information et d'initiative touristique à Saint-Fabien.

Promoteur :
Municipalité de Saint-Fabien

Maîtrise d'œuvre gouvernementale :
Ministère du Tourisme

Plan de financement :

	1988-89
Promoteur :	35 000 $
Ministère du Tourisme :	10 000 $
O.P.D.Q. :	100 000 $
Coût total :	**145 000 $**

Remarques ou conditions (s'il y a lieu) :
Les frais de fonctionnement seront assumés par le promoteur.

Fiche technique des engagements

Titre :
Consolidation du pôle touristique de l'axe mer-rivière dans la ville de Matane

Description :
Consolidation et finalisation de l'aménagement de la rivière Matane dans le centre-ville en partant du vieux port. Renforcement du rôle de la passe migratoire, amélioration de la promenade et des aires de jeux le long de la rivière ainsi que les espaces urbains traditionnels.

Promoteur :
Ville de Matane

Maîtrise d'œuvre gouvernementale :
Ministère du Loisir, de la Chasse et de la Pêche

Plan de financement :

	1989-90	1990-91
Promoteur :	276 500 $	276 500 $
O.P.D.Q. :	423 500 $	423 500 $
Coût total :	**1 400 000 $**	

Remarques ou conditions (s'il y a lieu) :
La subvention est accordée pour la réfection de la promenade des capitaines (1 007 500 $), l'aménagement du Parc des Pionniers (224 200 $) et le stationnement (115 300 $). Le Barachois et le quai nécessitent la collaboration du gouvernement fédéral.

Concernant la passe migratoire, elle sera traitée dans l'Entente auxiliaire Canada-Québec sur le développement économique des régions.

Fiche technique des engagements

Titre :
Consolidation et développement du secteur récréo-touristique dans la Matapédia

Description :
Engagement d'un agent de développement économique en milieu rural ayant un mandat plus spécifiquement orienté vers le secteur récro-touristique.

Promoteur :
M.R.C. de la Matapédia

Maîtrise d'œuvre gouvernementale :
Office de planification et de développement du Québec

Plan de financement :

	1989-90	1990-91	1991-92
Promoteur :	15 000 $	15 000 $	15 000 $
O.P.D.Q. :	30 000 $	30 000 $	30 000 $
Coût total :	**135 000 $**		

Fiche technique des engagements

Titre :
Hâvre-aux-Cenelles

Description :
Aménagement d'un bassin d'ancrage sécuritaire pour les pêcheurs et les plaisanciers à l'intérieur du hâvre de l'Institut Maurice Lamontagne.

Promoteur :
Centre nautique de la rivière Métis inc.

Maîtrise d'œuvre gouvernementale :
Ministère du Loisir, de la Chasse et de la Pêche

Plan de financement :

Promoteur :	**22 884 $**
MLCP :	**68 652 $**
Coût total :	**91 536 $**

Remarques ou conditions (s'il y a lieu) :
Ce projet sera réalisé lorsque les infrastructures portuaires seront complétées.

Fiche technique des engagements

Titre :
Projet « Nouvelle Neige » à Mont-Comi

Description :
Installation d'un système d'enneigement artificiel et achat d'un dameur de pistes.

Promoteur :
Le Parc du Mont-Comi inc.

Maîtrise d'œuvre gouvernementale :
Ministère du Loisir, de la Chasse et de la Pêche

Plan de financement :

	1989-90	1990-91
Promoteur :	350 000 $	
O.P.D.Q. :	200 000 $	125 000 $
*** Autres sources :**	325 000 $	
Coût total :		**1 000 000 $**

Remarques ou conditions (s'il y a lieu) :

* Le projet est soumis à l'Entente auxiliaire Canada-Québec sur le développement économique des régions du Québec.

Fiche technique des engagements

Titre :
Infrastructures touristiques et récréatives dans la MRC de Rivière-du-Loup
Volet : Plan directeur de développement touristique de la MRC de Rivière-du-Loup

Description :
Étude des produits touristiques pour établir un plan quinquennal de développement touristique.

Promoteur :
Ville de Rivière-du-Loup et autres municipalités de la M.R.C.

Maîtrise d'œuvre gouvernementale :
Ministère du Tourisme

Plan de financement :

	1989-90
Promoteur :	**25 000 $**
O.P.D.Q. :	**37 500 $**
*** Autres sources :**	**37 500 $**
Coût total :	**100 000 $**

Remarques ou conditions (s'il y a lieu) :
* Le projet sera soumis à l'Entente auxiliaire Canada-Québec sur le développement économique des régions du Québec.

Fiche technique des engagements

Titre :
Infrastructures touristiques et récréatives dans la MRC de Rivière-du-Loup
Volet : Réaménagement de la centrale hydro-électrique

Description :
Réaménagement de la centrale hydro-électrique pour fins d'opération et d'attrait touristique.

Promoteur :
Ville de Rivière-du-Loup

Maîtrise d'œuvre gouvernementale :
Office de planification et de développement du Québec

Plan de financement :

	1990-91	1991-92	1992-93
Promoteur :	220 000 $		
Hydro-Québec :	660 000 $		
O.P.D.Q. :	220 000 $	220 000 $	220 000 $
*** Autres sources :**	660 000 $		
Coût total :		**2 200 000 $**	

Remarques ou conditions (s'il y a lieu) :
*** Le projet sera soumis à l'Entente auxiliaire Canada-Québec sur le développement économique des régions.**

Fiche technique des engagements

Titre :
Infrastructures touristiques et récréatives dans la MRC de Rivière-du-Loup
Volet : Infrastructures à Saint-Hubert

Description :
Première phase de l'aménagement d'un terrain de 6 hectares au lac de la Grande-Fourche en y installant un camping, un chalet de services et effectuant certains travaux à la plage.

Promoteur :
Municipalité de Saint-Hubert

Maîtrise d'œuvre gouvernementale :
Ministère du Loisir, de la Chasse et de la Pêche

Plan de financement :

	1989-90
Promoteur :	40 000 $
O.P.D.Q. :	66 114 $
Autres sources :	59 171 $
Coût total :	**165 285 $**

Fiche technique des engagements

Titre :
Infrastructures touristiques et récréatives dans la MRC de Rivière-du-Loup
Volet : Aménagement dans Saint-Cyprien

Description :
Dans un premier temps, une étude de rentabilité sera effectuée avant l'achat, la rénovation et l'aménagement du site de l'ancienne meunerie.

Promoteur :
Municipalité de Saint-Cyprien

Maîtrise d'œuvre gouvernementale :
Office de planification et de développement du Québec

Plan de financement :

	Étude de rentabilité		Aménagement du site	
	1989-90	1990-91	1991-92	1992-93
Promoteur :	10 000 $	45 000 $	40 000 $	40 000 $
O.P.D.Q. :	30 000 $	75 000 $	50 000 $	50 000 $
* Autres sources :		70 000 $	65 000 $	65 000 $
Coût total :			**540 000 $**	

Remarques ou conditions (s'il y a lieu) :
La subvention est conditionnelle à la production d'une étude de rentabilité.

* La projet sera soumis à l'Entente auxiliaire Canada-Québec sur le développement économique des régions.

Fiche technique des engagements

Titre:
Développement de l'axe récréo-touristique da la rivière Ouelle.
Volet: Centre de plein air de Saint-Onésime d'Ixworth.

Description:
Amélioration de l'hébergement et des services.

Promoteur:
Association de chasse et pêche de Kamouraska

Maîtrise d'œuvre gouvernementale:
Ministère du Loisir, de la Chasse et de la Pêche

Plan de financement:

	1990-91	1991-92	1992-93
Promoteur:	42 500 $		
O.P.D.Q.:	62 500 $	60 000 $	60 000 $
* Autres sources:	200 000 $		
Coût total:		**425 000 $**	

Remarques ou conditions (s'il y a lieu):
* Le promoteur doit faire les démarches pour déposer son projet à l'Entente auxiliaire Canada-Québec sur le développement économique des régions.

Fiche technique des engagements

Titre :
Développement de l'axe récréo-touristique de la rivière Ouelle.
Volet : Complexe sportif de la Côte-des-Chats

Description :
Ajout d'un système d'enneignement artificiel, amélioration des pistes, installation d'une remontée mécanique et aménagement d'aires de jeux pour les activités d'été.

Promoteur :
Corporation municipale de Saint-Pacôme

Maîtrise d'œuvre gouvernementale :
Ministère du Loisir, de la Chasse et de la Pêche

Plan de financement :

Promoteur :	375 000 $
M.L.C.P. :	300 000 $
Coût total :	**675 000 $**

Fiche technique des engagements

Titre :
Développement complémentaire de l'axe récréo-touristique du lac Témiscouata.
Volet : Aménagement de la route d'accès et de la plage de Cabano

Description :
Réaménagement de la route d'accès et divers aménagements à la plage.

Promoteur :
Ville de Cabano

Maîtrise d'œuvre gouvernementale :
Ministère du Loisir, de la Chasse et de la Pêche

Plan de financement :

	1989-90	1990-91
Promoteur :	27 000 $	
M.L.C.P. :	27 000 $	
Ministère des Transports :	105 000 $	105 000 $
Coût total :	**264 000 $**	

Remarques ou conditions (s'il y a lieu) :
À la biennale, l'installation d'infrastructures de protection de la plage sera réévaluée.

Fiche technique des engagements

Titre :
Développement complémentaire de l'axe récréo-touristique du Lac Témiscouata
Volet : Hôtel Alexandre Fraser

Description :
Étude devant conduire à l'aménagement d'une infrastructure hôtelière de cent unités.

Promoteur :
Gestion 646566 inc.

Maîtrise d'œuvre gouvernementale :
Ministère du Tourisme

Plan de financement :

	1989-90
Promoteur :	10 000 $
Ministère du Tourisme :	20 000 $
O.P.D.Q. :	5 000 $
Intervenants du milieu :	5 000 $
Coût total :	**40 000 $**

Remarques ou conditions (s'il y a lieu) :
La participation de l'O.P.D.Q. est conditionnelle à celle des intervenants du milieu.

Fiche technique des engagements

Titre:
Développement complémentaire de l'axe récréo-touristique du Lac Témiscouata
Volet: Marina de Cabano

Description:
Réfection de la capitainerie.

Promoteur:
Le Club de Yacht de Cabano inc.

Maîtrise d'œuvre gouvernementale:
Ministère du Loisir, de la Chasse et de la Pêche

Plan de financement:

	1989-90
Promoteur:	20 000 $
M.L.C.P.:	10 000 $
O.P.D.Q.:	10 000 $
Coût total:	**40 000 $**

Fiche technique des engagements

Titre :
Développement complémentaire de l'axe récréo-touristique du Lac Témiscouata
Volet : Golf les Portageurs de Saint-Louis du Ha! Ha!

Description :
Aménagement d'un terrain de golf de 9 trous avec services.

Promoteur :
Les Portageurs inc.

Maîtrise d'œuvre gouvernementale :
Ministère du Loisir, de la Chasse et de la Pêche

Plan de financement :

	1989-90	1990-91
Promoteur :	150 000 $	65 500 $
O.P.D.Q. :	175 000 $	70 000 $
Autres sources :	175 000 $	70 000 $
Coût total :	**705 500 $**	

Fiche technique des engagements

Titre :
Développement complémentaire de l'axe récréo-touristique du Lac Témiscouata
Volet : Ski à Mont-Citadelle

Description :
Aménagement de pistes, d'une remontée mécanique et achat d'un dameur de pistes.

Promoteur :
Corporation des sports d'hiver du KRTB inc.

Maîtrise d'œuvre gouvernementale :
Ministère du Loisir, de la Chasse et de la Pêche

Plan de financement :

	1990-91	1991-92	1992-93
Promoteur :	60 000 $	70 000 $	70 000 $
O.P.D.Q. :	75 000 $	100 000 $	100 000 $
Autres sources :	75 000 $	100 000 $	100 000 $
Coût total :		**750 000 $**	

Fiche technique des engagements

Titre :
Développement complémentaire de l'axe récréo-touristique du Lac Témiscouata
Volet : Marina de Dégelis

Description :
Réfection de la capitainerie.

Promoteur :
La Marina de Ville Dégelis inc.

Maîtrise d'œuvre gouvernementale :
Ministère du Loisir, de la Chasse et de la Pêche

Plan de financement :

	1989-90
Promoteur :	25 000 $
M.L.C.P. :	10 000 $
O.P.D.Q. :	10 000 $
Coût total :	**45 000 $**

Fiche technique des engagements

Titre:
Développement complémentaire de l'axe récréotouristique du Lac Témiscouata
Volet: Marina de Notre-Dame-du-Lac

Description:
Rendre plus polyvalent et sur 4 saisons l'utilisation de la capitainerie.

Promoteur:
Le Club du Lac Témiscouata inc.

Maîtrise d'œuvre gouvernementale:
Ministère du Loisir, de la Chasse et de la Pêche

Plan de financement:

	1989-90
Promoteur:	65 000 $
M.L.C.P.:	65 000 $
Coût total:	**130 000 $**

Titre:
Pohénégamook, destination quatre saisons
Volet: Aménagement de la plage de la tête du Lac Pohénégamook

Description:
Compléter l'aménagement de cette plage avec camping et services.

Promoteur:
Ville Pohénégamook

Maîtrise d'œuvre gouvernementale:
Ministère du Loisir, de la Chasse et de la Pêche

Plan de financement:

	1989-90
Promoteur:	25 000 $
O.P.D.Q.:	75 000 $
Coût total:	**100 000 $**

Fiche technique des engagements

Titre :
Pohénégamook, destination quatre saisons
Volet : Faune Pohénégamook

Description :
Formation d'un groupe de spécialistes pour analyser la faisabilité d'un projet de développement et d'exploitation intensive de la faune.

Promoteur :
Corporation touristique de ville Pohénégamook

Maîtrise d'œuvre gouvernementale :
Ministère du Loisir, de la Chasse et de la Pêche

Plan de financement :

	1989-90
Promoteur :	15 000 $
O P.D.Q. :	45 000 $
Coût total :	**60 000 $**

Titre :
Pohénégamook, destination quatre saisons
Volet : Pisciculture à Pohénégamook

Description :
Implantation d'une pisciculture intermunicipale pour prioritairement ensemencer les lacs Pohénégamook et Beau.

Promoteur :
Corporation touristique de ville Pohénégamook

Maîtrise d'œuvre gouvernementale :
Ministère du Loisir, de la Chasse et de la Pêche

Plan de financement :

	1989-90	1990-91	1991-92
Promoteur :	75 000 $	25 000 $	25 000 $
O.P.D.Q. :	75 000 $	50 000 $	50 000 $
Autres sources :	100 000 $	50 000 $	50 000 $
Coût total :		**500 000 $**	

Fiche technique des engagements

Titre :
Centre communautaire et sportif de Saint-Jean-de-Dieu

Description :
Construction d'une salle communautaire.

Promoteur :
Corporation du centre communautaire et sportif de Saint-Jean-de-Dieu inc.

Maîtrise d'œuvre gouvernementale :
Ministère du Loisir, de la Chasse et de la Pêche

Plan de financement :

	1989-90	1990-91
Promoteur:	179 000 $	
O.P.D.Q.:	300 000 $	237 000 $
Coût total:	**716 000 $**	

Fiche technique des engagements

Titre :
Acquisition d'équipements au centre hospitalier régional du Grand-Portage

Description :
Acquisition d'appareils pour dispenser des services et des soins plus adaptés à la population régionale.

Promoteur :
Centre hospitalier régional du Grand-Portage

Maîtrise d'œuvre gouvernementale :
Ministère de la Santé et des services sociaux

Plan de financement :

	1990-91
MSSS:	**256 000 $**
O.P.D.Q.:	**100 000 $**
Coût total:	**356 000 $**

Remarques ou conditions (s'il y a lieu) :
Le projet doit être ramené à la biennale pour le compléménter, selon les recommandations d'une table de concertation à mettre sur pied.

Fiche technique des engagements

Titre :
Aménagement du centre de plein air du Lac Témiscouata

Description :
Finalisation des infrastructures existantes et de l'aménagement récréatif, implantation d'un service de restauration, réaménagement des bâtiments d'accueil.

Promoteur :
Centre de plein air du Lac Témiscouata

Maîtrise d'œuvre gouvernementale :
Ministère du Loisir, de la Chasse et de la Pêche

Plan de financement :

	1989-90
Promoteur :	191 000 $
M.L.C.P. :	120 000 $
O.P.D.Q. :	75 000 $
Coût total :	**386 000 $**

Fiche technique des engagements

Titre :
Mise en valeur et promotion de la Seigneurie du Lac Témiscouata

Description :
Réfection de la route, rénovation du quai, aménagement de débarcadères, plages et autres infrastructures légères pour fins récréo-touristiques.

Promoteur :
Municipalité de Squatec.

Maîtrise d'œuvre gouvernementale :
Ministère du Loisir, de la Chasse et de la Pêche

Plan de financement :

	1989-90	1990-91
Promoteur :	94 000 $	
M.L.C.P. :	26 000 $	
MTQ :	115 000 $	115 000 $
Coût total :	**350 000 $**	

Remarques ou conditions (s'il y a lieu) :
La part du promoteur comprend une somme de 39 000 $ applicable au réaménagement récréo-touristique et la différence de 55 000 $ s'applique à la réfection de la route.

Fiche technique des engagements

Titre :
Développement du Canyon des Portes de l'Enfer

Description :
Mise en valeur de ce secteur de la rivière Rimouski et développement des activités de plein air par des infrastructures et des équipements appropriés.

Promoteur :
Corporation touristique du Domaine des Portes de l'Enfer

Maîtrise d'œuvre gouvernementale :
Ministère du Loisir, de la Chasse et de la Pêche

Plan de financement :

	1989-90	1990-91
Étude		
Promoteur :	5 000 $	
O.P.D.Q. :	10 000 $	
Coût total :	**15 000 $**	
Travaux		
Promoteur :	45 000 $	40 000 $
O.P.D.Q. :	65 000 $	65 000 $
* **MER :**	62 500 $	62 500 $
** **Autres sources :**	65 000 $	65 000 $
Coût total :	**470 000 $**	

Remarques ou conditions (s'il y a lieu) :
Une étude de 15 000 $ sera effectuée pour vérifier la pertinence de certains éléments, prioriser et coordonner les travaux.

* Le ministère de l'Énergie et des Ressources s'engage à investir 125 000 $ sur deux ans pour la réalisation de certains travaux d'aménagement.

** Le projet sera soumis à l'Entente auxiliaire Canada-Québec sur le développement économique des régions du Québec.

Fiche technique des engagements

Titre :
Développement des infrastructures touristiques à Sainte-Luce

Description :
Réfection du mur de soutènement.

Promoteur :
Corporation de développement touristique de Sainte-Luce

Maîtrise d'œuvre gouvernementale :
Ministère des Transports

Plan de financement :

	1989-90	1990-1991	1991-1992
Promoteurs :	46 333 $	46 333 $	46 333 $
Transports :	150 000 $	150 000 $	150 000 $
* Autres sources :	267 500 $	267 500 $	267 500 $
Coût total :		**1 391 499 $**	

Remarques ou conditions (s'il y a lieu) :
* Le projet sera soumis à l'Entente auxiliaire Canada-Québec sur le développement économique des régions du Québec.

Fiche technique des engagements

Titre:
Observatoire du Témiscouata

Description:
Réaménagement de la fonction d'accueil du bâtiment principal, construction d'un bâtiment polyvalent et ajout de nouveaux exhibits.

Promoteur:
Corporation de l'Observatoire du Témiscouata inc.

Maîtrise d'œuvre gouvernementale:
Ministère du Loisir, de la Chasse et de la Pêche

Plan de financement:

	1989-90	1990-91
Promoteur:	60 000 $	53 000 $
M.L.C.P.:	71 000 $	71 000 $
O.P.D.Q.:	95 000 $	100 000 $
Coût total:	**450 000 $**	

Fiche technique des engagements

Titre :
Développement d'un centre de transfert technologique à La Pocatière

Description :
Développement d'une cellule-conseil d'aide à la commercialisation et à l'exploitation des entreprises.

Promoteur :
Centre spécialisée de technologie physique du Cégep de la Pocatière

Maîtrise d'œuvre gouvernementale :
Office de planification et de développement du Québec

Plan de financement :

	1989-90	1990-91	1991-92
Promoteur :	371 250 $	300 000 $	300 000 $
O.P.D.Q. :	140 000 $	73 700 $	—
MICT :	100 000 $	100 000 $	100 000 $
Coût total :		**1 485 000 $**	

Fiche technique des engagements

Titre :
Recherche préliminaire devant mener à la création d'un centre de recherche, de développement et de formation sur l'industrie du cuir à Saint-Pascal de Kamouraska.

Description :
Création d'un centre de recherche, de développement et de formation sur l'industrie du cuir, ayant pour mission d'exploiter les transferts technologiques, les impacts environnementaux, la recherche de nouveaux produits, les services-conseils, l'identification des besoins de formation de la main-d'œuvre et la recherche en technologie physique.

Promoteur :
Commission scolaire Jean Chapais

Maîtrise d'œuvre gouvernementale :
Ministère de l'Education

Plan de financement :

	1989-90
Promoteur :	**60 000 $**
MEQ :	**25 000 $**
Coût total :	**85 000 $**

Remarques ou conditions (s'il y a lieu) :
Dépendant des résultats de la recherche préliminaire, le ministère pourra envisager la faisabilité des étapes subséquentes.

Fiche technique des engagements

Titre :
Centre de formation et de recherche en foresterie

Description :
Construction d'un centre voué à la recherche, à la formation et au transfert technologique en foresterie

Promoteur :
Commission scolaire de la Vallée de la Matapédia

Maîtrise d'œuvre gouvernementale :
Ministère de l'Education

Plan de financement :

	Immobilisations	Fonctionnement
M.E.S.S.:	3 360 000 $	494 000 $
Autres sources:	2 240 000 $	0
Coût total:	**5 600 000 $**	**494 000 $**

Remarques ou conditions (s'il y a lieu) :
Le ministère de l'Energie et des Ressources est prêt à confier à ce centre des travaux de recherches pour une somme de 20 000 $ par année pendant cinq ans. Le promoteur devra faire la démonstration qu'il peut supporter les frais de fonctionnement. Les coûts des immobilisations pourront être soumis à l'Entente auxiliaire Canada-Québec sur le développement économique des régions.

Fiche technique des engagements

Titre :
Agrandissement des écoles Jean Lévesque et Sainte-Bernadette

Description :
Ajout de places d'élèves, de gymnases et de locaux pour services complémentaires.

Promoteur :
Commission scolaire de la Mitis

Maîtrise d'œuvre gouvernementale :
Ministère de l'Education

Plan de financement :

Promoteur :	109 200 $
MEQ :	800 800 $
Coût total :	**910 000 $**

Fiche technique des engagements

Titre :
Institut de recherche en génie maritime et en travaux sous-marins

Description :
Réalisation d'une étude de faisabilité pour préciser les besoins de recherche, les coûts et le fonctionnement de l'Institut de même que la construction à Matane de l'Institut.

Promoteur :
Commission scolaire de Matane, Cégep de Matane, Université du Québec à Rimouski.

Maîtrise d'œuvre gouvernementale :
Ministère de l'Education

Plan de financement :

O.P.D.Q. :	**100 000 $**
*** Autres sources :**	**100 000 $**
Coût total :	**200 000 $**

Remarques ou conditions (s'il y a lieu) :
*** Le projet est soumis à l'Entente auxiliaire Canada-Québec sur le développement économique des régions du Québec.**

Fiche technique des engagements

Titre :
Centre de soutien à l'entrepreneurship et au transfert technologique

Description :
Construction d'un édifice et achats d'équipements scientifiques requis pour des organismes voués à l'aide à l'entreprise et au transfert technologique.

Promoteur :
Corporation du Centre de transfert technologique (à être constituée), formée de représentants de l'UQAR, des 5 cégeps de la région, d'institutions financières et d'entreprises.

Maîtrise d'œuvre gouvernementale :
Ministère de l'Industrie, du Commerce et de la Technologie

Plan de financement :

Promoteur :	**420 000 $**
*** Autres sources :**	**1 250 000 $**
Coût total :	**1 670 000 $**

Remarques ou conditions (s'il y a lieu) :
*** Le projet sera soumis à l'Entente-cadre de développement économique des régions du Québec.**

Fiche technique des engagements

Titre :
Centre régional d'archives du Collège de Sainte-Anne-de-la-Pocatière

Description :
Le projet consiste en l'aménagement du sous-sol du couvent des Soeurs de la Sainte-Famille en centre agréé d'archives privées de la région de la Côte-du-Sud selon les normes de conservation reconnues dans ce secteur d'activités culturelles.

Promoteur :
La Société historique de la Côte-du-Sud et le Collège de Sainte-Anne-de-la-Pocatière

Maîtrise d'œuvre gouvernementale :
Ministère des Affaires culturelles

Plan de financement :

	1989-90
Promoteur :	71 500 $
MAC :	405 500 $
Coût total :	**477 000 $**

Remarques ou conditions (s'il y a lieu) :
Cette aide est conditionnelle à l'agrément de la Société historique de la Côte-du-Sud ainsi qu'à la signature d'une entente à long terme entre le Collège de Sainte-Anne et la Société historique qui assurera la gestion de cet équipement.

Fiche technique des engagements

Titre:
Amélioration du Camp musical de Saint-Alexandre inc.

Description:
Amélioration des infrastructures dont, entre autres, la rénovation du bâtiment principal et construction de deux dortoirs.

Promoteur:
Camp musical Saint-Alexandre inc.

Maîtrise d'œuvre gouvernementale:
Ministère des Affaires culturelles

Plan de financement:

	1989-90
Milieu:	40 000 $
MAC:	140 000 $
O.P.D.Q.:	120 000 $
M.L.C.P.:	100 000 $
Coût total:	**400 000 $**

Remarques ou conditions (s'il y a lieu):
L'organisme doit auparavant déposer un plan de développement et définir un cadre de structuration administrative favorisant une plus grande implication du milieu.

De plus, il devra revoir les esquisses et réévaluer les coûts.

Fiche technique des engagements

Titre :
Forum Atlantique pour la rencontre des communautés culturelles d'origine française à Trois-Pistoles.

Description :
Développement récréo-culturel et touristique par la mise sur pied d'activités de diffusion, d'interprétation, de formation et de recherche en utilisant des structures existantes et auxquelles se greffera la place des communautés culturelles.

Promoteur :
Centre international du loisir de la francité et de la francophonie.

Maîtrise d'œuvre gouvernementale :
Office de planification et de développement du Québec

Plan de financement :

Étude :	
Promoteur :	**20 000 $**
O.P.D.Q. :	**15 000 $**
M.E.R. :	**15 000 $**
Tourisme :	**10 000 $**
Forêt enchantée :	
O.P.D.Q. :	**37 500 $**
M.E.R. :	**37 500 $**
Coût total :	**135 000 $**

Remarques ou conditions (s'il y a lieu) :
Une table interministérielle devrait être formée afin que le provincial et le fédéral analysent la possibilité d'investir dans le dossier.

Fiche technique des engagements

Titre :
Centre de diffusion culturel

Description :
Pour assumer la fonction de diffusion de la culture, le projet vise la transformation de l'aréna local en centre de diffusion pour la culture et le sport.

Promoteur :
Centre international du loisir culturel de la francité et de la francophonie.

Maîtrise d'œuvre gouvernementale :
Ministère du Loisir, de la Chasse et de la Pêche

Plan de financement :

	1989-90
Promoteur :	157 500 $
O.P.D.Q. :	892 500 $
Coût total :	**1 050 000 $**

Remarques ou conditions (s'il y a lieu) :
Les subventions sont destinées à la transformation de l'aréna pour servir de centre de diffusion.

Fiche technique des engagements

Titre :
Amélioration des équipements du Centre culturel de Rivière-du-Loup

Description :
Renouvellement des équipements spécialisés de la salle de spectacles (éclairage, sonorisation, rideaux, sièges).

Aménagement et rénovation des services techniques et de l'accueil du public.

Promoteur :
Corporation du Centre culturel de Rivière-du-Loup sous la maîtrise d'œuvre de la ville de Rivière-du-Loup.

Maîtrise d'œuvre gouvernementale :
Ministère des Affaires culturelles

Plan de financement :

	1989-90	1990-91
Milieu :	150 000 $	150 000 $
MAC :	300 000 $	300 000 $
O.P.D.Q. :	300 000 $	300 000 $
Coût total :		**1 500 000 $**

Remarques ou conditions (s'il y a lieu) :
La Municipalité devra établir une entente à long terme (20 ans) avec le Cégep afin de définir les responsabilités des parties et les paramètres d'utilisation de l'équipement afin de confirmer sa vocation première de diffusion en arts d'interprétation.

Les partenaires impliqués devront de plus reviser les coûts des différents éléments du projet.

Fiche technique des engagements

Titre:
Salle de spectacles de Rimouski

Description:
Construction d'une salle de spectacles multifonctionnelle de 1 000 sièges, conçue principalement pour la diffusion de spectacles. Ce projet incluera des locaux pour la formation en danse.

Promoteur:
Ville de Rimouski

Maîtrise d'œuvre gouvernementale:
Ministère des Affaires culturelles

Plan de financement:

	1990-91	1991-92	1992-93
Milieu:	1 000 000 $	1 000 000 $	1 000 000 $
MAC:	1 000 000 $	1 000 000 $	
O.P.D.Q.:	500 000 $	500 000 $	500 000 $
* Autres sources:	1 500 000 $	1 000 000 $	1 000 000 $
Coût du projet:		**10 000 000 $**	

Remarques ou conditions (s'il y a lieu):
Le promoteur devra démontrer la conformité de la localisation de l'équipement avec le plan d'urbanisme de la ville. Il aura à élaborer un modèle de structure administrative conformément aux mandats et aux objectifs recherchés pour la gestion d'un tel service. La Ville de Rimouski, devra, de plus, préciser les coûts de son projet.

* **Le projet sera soumis à l'Entente auxiliaire Canada-Québec sur les équipements culturels.**

Fiche technique des engagements

Titre :
Étude spécialisée pour évaluer les coûts de l'amélioration et la transformation de la salle Albert B.-Lavoie de Matane.

Description :
Étude pour évaluer les coûts d'aménagement d'une salle de spectacles à Matane à partir de l'Auditorium Albert B.-Lavoie et permettant d'atteindre les standards professionnels reconnus au niveau des services techniques, de la scène, du son et de l'éclairage, du foyer, etc.

Promoteur :
Conseil de diffusion de la culture de Matane inc. sous la maîtrise d'œuvre de la ville de Matane.

Maîtrise d'œuvre gouvernementale :
Ministère des Affaires culturelles

Plan de financement :

	1989-90
Milieu :	5 000 $
MAC :	15 000 $
Coût du projet :	**20 000 $**

Remarques ou conditions (s'il y a lieu) :
Le promoteur devra ultérieurement avoir l'implication financière du milieu. La municipalité, en tant que maître d'œuvre potentiel, est invitée à présenter le projet d'implantation de cet équipement dans le cadre de la biennale. Elle devra confirmer son implication financière et la prise en charge de l'équipement.

En conséquence, une entente d'utilisation à long terme devra être définie entre la Ville et la Commission scolaire.

Selon les résultats de l'étude, le projet d'aménagement de la salle pourra être soumis aux programmes réguliers du ministère des Affaires culturelles.

Fiche technique des engagements

Titre :
Immobilisation dans le réseau de la B.C.P. des Portages inc.

Description :
Consolidation du réseau de la B.C.P. par la rénovation, l'amélioration ou la construction de bibliothèques municipales affiliées.

Agrandissement du centre administratif de la B.C.P. des Portages.

Promoteur :
Bibliothèque centrale de prêt des Portages inc.

Maîtrise d'œuvre gouvernementale :
Ministère des Affaires culturelles

Plan de financement :

	1989-90	1990-91	1991-92
Milieu :	292 400 $	292 400 $	292 400 $
MAC :	237 600 $	237 600 $	237 600 $
O.P.D.Q. :	201 000 $	201 000 $	201 000 $
Coût total :		**2 193 000 $**	

Remarques ou conditions (s'il y a lieu) :
L'agrandissement du siège social devra être inclus dans ce montant. La gestion sera réalisée par un comité tripartite formé du MAC, l'O.P.D.Q. et de la B.C.P.

Fiche technique des engagements

Titre :
Gestion et transformation des déchets à des fins énergétiques

Description :
Réalisation d'une étude permettant de mieux définir la problématique relative à la gestion des déchets solides pour les 4 M.R.C. suivantes :
- **Rimouski-Neigette ;**
- **Mitis ;**
- **Matane ;**
- **Matapédia.**

Promoteur :
ADS Associés ltée

Maîtrise d'œuvre gouvernementale :
Ministère de l'Environnement

Plan de financement :

	1989-90
Promoteur :	50 000 $
O.P.D.Q. :	50 000 $
Coût total :	**100 000 $**

Fiche technique des engagements

Titre :
Centre de tri régional

Description :
Consolider l'entreprise Récupération de la Péninsule dans sa vocation actuelle, en attendant la création du fonds mixte québécois qui lui permettra, éventuellement, d'établir un centre de tri régional.

Promoteur :
Récupération de la Péninsule inc.

Maîtrise d'œuvre gouvernementale :
Ministère de l'Environnement

Plan de financement :

	1989-90
Promoteur :	40 000 $
O.P.D.Q. :	80 000 $
Coût total :	**120 000 $**

Fiche technique des engagements

Titre :
Radio communautaire supra-régionale

Description :
Création d'une station de radio communautaire rayonnant sur les territoires des M.R.C. de Rimouski-Neigette et de la Mitis, desservant un bassin de population de 55 000 habitants à Rimouski et de 22 000 habitants à Mont-Joli.

- **Remise à jour des études techniques et financières;**
- **Acquisition et installation des infrastructures de fonctionnement.**

Promoteur :
La radio communautaire du Comté

Maîtrise d'œuvre gouvernementale :
Ministère des Communications du Québec

Plan de financement :

	1988-89	1989-90
Milieu :		50 000 $
MCQ :	20 000 $	75 000 $
O.P.D.Q. :		75 000 $
Coût total :	**220 000 $**	

Remarques ou conditions (s'il y a lieu) :
Les budgets de 1989-90 sont conditionnels à l'obtention d'une licence de radiodiffusion du CRTC. Pour cette présente année, la radio s'est engagée à refaire ses études techniques et financières

Fiche technique des engagements

Titre:
Radio communautaire et éducative à Matane

Description:
Evaluation des coûts d'implantation, d'opération et de financement d'une nouvelle station de radio MF communautaire et éducative à Matane.

Promoteur:
Radio éducative de Matane

Maîtrise d'œuvre gouvernementale:
Ministère des Communications du Québec

Plan de financement:

	1989-90
Promoteur:	**3 000 $**
O.P.D.Q.:	**10 000 $**
Ministère des Communications:	**10 000 $**
Coût total:	**23 000 $**

Remarques ou conditions (s'il y a lieu):
Si les résultats de l'étude sont positifs, le ministère des Communications pourra participer au financement des coûts d'implantation de la station.

Fiche technique des engagements

Titre :
Réalisation d'études de mise au point de projets

Description :
Réaliser dans le cadre de l'Entente-cadre des études nécessaires pour compléter les dossiers de projets.

Promoteur :
Conseil régional de développement du Bas-Saint-Laurent

Maîtrise d'œuvre gouvernementale :
Office de planification et de développement du Québec

Plan de financement :

	1989-90	1990-91	1991-92
Promoteur :	50 000 $	75 000 $	50 000 $
O.P.D.Q. :	50 000 $	75 000 $	50 000 $
Coût total :		**350 000 $**	

Titre :
Suivi du Sommet socio-économique du Bas-Saint-Laurent

Description :
Coordonner les travaux conduisant à la mise en œuvre des projets inscrits à l'Entente-cadre et s'assurer de l'exécution des projets conformément aux consensus établis entre les partenaires.

Promoteur :
Conseil régional de développement du Bas-Saint-Laurent

Maîtrise d'œuvre gouvernementale :
Office de planification et de développement du Québec

Plan de financement :

	1989-90	1990-91	1991-92	1992-93
Promoteur :	30 000 $	30 000 $	30 000 $	30 000 $
O.P.D.Q. :	270 000 $	270 000 $	270 000 $	270 000 $
Coût total :		**1 200 000 $**		

VOLET II

Projets dont la réalisation est la responsabilité exclusive du gouvernement du Québec

Fiche technique des engagements

Titre :
Centre régional de consultation agro-alimentaire à Matane

Description :
Mise sur pied d'une équipe au service des intervenants agricoles pour le transfert des connaissances et le suivi technique dans le but de susciter le renforcement et la diversification de l'industrie agricole et de mettre en valeur le potentiel régional de production, de transformation et de commercialisation.

Promoteur :
Concertation régionale du Bas-Saint-Laurent et de la Gaspésie-Les Iles comprenant onze promoteurs.

Maîtrise d'œuvre gouvernementale :
Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec

Plan de financement :

	1989-90	1990-91	1991-92
MAPAQ:	180 000 $	105 000 $	55 000 $
Coût total:	**340 000 $**		

Fiche technique des engagements

Titre :
Projet d'aménagement forestier

Description :
Acceptation de conventions de gestion avec les organismes de gestion en commun pour l'intensification de travaux d'aménagement en forêt privée, sur une superficie approximative de 3 600 hectares.

Promoteur :
Fédération des organismes de gestion en commun du Bas-Saint-Laurent.

Maîtrise d'œuvre gouvernementale :
Ministère de l'Energie et des Ressources

Plan de financement :

	1989-90	1990-91	1991-92	1992-93
MER:	1 400 000 $	1 400 000 $	1 400 000 $	1 400 000 $
Coût total:			**5 600 000 $**	

Fiche technique des engagements

Titre :
Création d'un réseau intégré de services gérontogériatriques

Description :
Implantation de services de gériatrie active, d'hébergement temporaire et de services aux personnes confuses.

Promoteur :
Établissements de santé et de services sociaux du Kamouraska

Maîtrise d'œuvre gouvernementale :
Ministère de la Santé et des services sociaux

Plan de financement :

1. **Services d'hébergement temporaire pour les personnes âgées**

	1989-90	1990-91	1991-92
MSSS :	35 000 $	35 000 $	35 000 $

2. **Foyer Thérèse-Martin**

O.P.D.Q. : 250 000 $

3. **Unité de gériatrie active de 8 lits à l'Hôpital Notre-Dame-de-Fatima**

O.P.D.Q.[1] :	250 000 $		
MSSS[2] :	160 000 $	160 000 $	160 000 $

1- 150 000 $ en immobilisation et 100 000 $ en équipement

2- évaluation sommaire sujette à révision.

Remarques ou conditions (s'il y a lieu) :
Les lits de gériatrie active devront être pris à même les lits de courte durée inscrits au permis.

Le budget de fonctionnement sera versé au centre hospitalier à compter du moment où les travaux de réaménagement auront été complétés.

Fiche technique des engagements

Titre :
Amélioration des installations au Foyer de Rimouski

Description :
Modernisation des installations afin de les rendre plus fonctionnelles et conformes aux normes de sécurité.

Promoteur :
Le Foyer de Rimouski inc.

Maîtrise d'œuvre gouvernementale :
Ministère de la Santé et des services sociaux

Plan de financement :
Les travaux ont été évalués à 3 447 318 $.

Remarques ou conditions (s'il y a lieu) :
Le ministère autorise l'élaboration du programme fonctionnel et technique. Outre les travaux de rénovations fonctionnelles ou reliés à la sécurité des lieux, le programme fonctionnel et technique devra prendre en compte l'hypothèse d'un ajout d'un ou deux étages à l'édifice actuel pour la relocalisation d'une soixantaine de bénéficiaires.

Fiche technique des engagements

Titre :
Développement de services aux personnes âgées non autonomes de la M.R.C. de Matane

Description :
1) Transformation des 22 places de logement en places d'hébergement au Foyer d'accueil de Matane.
2) Développement d'une unité de gériatrie active au Centre hospitalier de Matane.
3) Services intensifs de maintien à domicile (SIMAD) au C.L.S.C. de Matane.

Promoteur :
Les établissements de santé et de services sociaux de la M.R.C. de Matane.

Maîtrise d'œuvre gouvernementale :
Ministère de la Santé et des services sociaux

Plan de financement :
1) Place d'hébergement au Foyer d'accueil de Matane :

Le MSSS donne un accord de principe et autorise la réalisation d'une étude de coût et de faisabilité.

L'O.P.D.Q. participera par la suite au financement de ces travaux d'immobilisation pour une somme de 100 000 $.

2) Développement d'une unité de gériatrie active de 4 ou 8 lits au Centre hospitalier de Matane[1] :
MSSS : Accord de principe
Coût : À évaluer avec le CRSSS

3) SIMAD au C.L.S.C. de Matane

	1988-89	1989-90
MSSS :	50 000 $	150 000 $
Coût total :	**200 000 $**	

Remarques ou conditions (s'il y a lieu) :
1- Les lits de gériatrie active devront être pris à même les lits de longue durée inscrits au permis.

Fiche technique des engagements

Titre:
Service de génie bio-médical au centre hospitalier régional de Rimouski

Description:
Aménagement de locaux, achat d'équipements de base, inventaire de pièces et d'outils de gestion informatisés.

Promoteur:
Centre hospitalier régional de Rimouski

Maîtrise d'œuvre gouvernementale:
Ministère de la Santé et des services sociaux

Plan de financement:

	1989-90
O.P.D.Q.:	**172 700 $**
Coût total:	**172 700 $**

Remarques ou conditions (s'il y a lieu):
Ce service devra être support aux autres centres hospitaliers de la région.

Fiche technique des engagements

Titre:
Salarium

Description:
Cession du terrain appartenant au MLCP où est installé le Centre d'interprétation du saumon de l'Atlantique au promoteur.

Promoteur:
Société d'Aménagement des ressources de la Mitis inc.

Maîtrise d'œuvre gouvernementale:
Ministère du Loisir, de la Chasse et de la Pêche

Plan de financement:
Aucun engagement financier du gouvernement.

Remarques ou conditions (s'il y a lieu):
La demande est acceptée et les démarches administratives et juridiques seront effectuées pour finaliser la cession des terrains.

Fiche technique des engagements

Titre :
Infrastructures touristiques et récréatives dans la MRC de Rivière-du-Loup
Volet : Aménagement à Notre-Dame-des-Sept-Douleurs

Description :
Mise en place d'un bateau-passeur et aménagement du chemin du phare et de la halte maritime.

Promoteur :
Municipalité de Notre-Dame-des-Sept-Douleurs

Maîtrise d'œuvre gouvernementale :
Office de planification et de développement du Québec

Plan de financement :

	1990-91
O.P.D.Q. : achat et fonctionnement du bateau-passeur	400 000 $
Coût total :	**400 000 $**

Remarques ou conditions (s'il y a lieu) :
Le ministère des Transports est disposé à aider la municipalité pour le réaménagement du chemin du phare.

Fiche technique des engagements

Titre :
Centre de recherche et de développement de produits récréatifs

Description :
Accréditation du Cégep de Rivière-du-Loup comme centre spécialisé de plein air ; mise sur pied d'une banque de données.

Promoteur :
Cégep de Rivière-du-Loup

Maîtrise d'œuvre gouvernementale :
Ministère de l'Enseignement supérieur et de la Science

Plan de financement :

	1989-90
O.P.D.Q. (banque de données) :	**60 000 $**
Coût total :	**60 000 $**

Remarques ou conditions (s'il y a lieu) :
L'accréditation sera examinée par le MESS ; toutefois, le ministère accorde un poste de professeur-chercheur pour l'année 1989-90.

Fiche technique des engagements

Titre :
Implantation et développement d'une option régionale en agro-technique

Description :
Perfectionnement des enseignants et modernisation des locaux et équipements pour créer une option régionale en réparation et entretien de la machinerie agricole.

Promoteur :
Commission scolaire de la Mitis

Maîtrise d'œuvre gouvernementale :
Ministère de l'Education

Plan de financement :

	1989-90
MEQ :	**37 464 $**
Coût total :	**37 464 $**

Remarques ou conditions (s'il y a lieu) :
Le ministère reconsidérera sa participation pour les années subséquentes à la lumière de l'expérience.

Fiche technique des engagements

Titre :
Amélioration de la route 195

Description :
Réfection de la route 195 dans le secteur de Grand-Détour et les municipalités de St-Jérôme, St-Luc et St-René de Matane.

Promoteur :
Conseil économique de la région de Matane

Maîtrise d'œuvre gouvernementale :
Ministère des Transports

Plan de financement :

	1989-90	1990-91	1991-92	1992-93
MTQ:	1 400 000 $	3 600 000 $	5 200 000 $	5 700 000 $
Coût total: (route 195)			**15 900 000 $**	
Autres (voir remarques)			**2 650 000 $**	

Remarques ou conditions (s'il y a lieu) :
Le ministère des Transports procédera aussi à l'amélioration de la route 195 dans les municipalités de St-Jean-Baptiste-Vianney, St-Tharcisius et St-Benoît-Joseph-Labre. Le coût de ces améliorations est évalué à 2 650 000 $. Ces travaux seront exécutés au cours des prochaines années.

VOLET III

Projets dont la négociation est à poursuivre au cours de la présente Entente-cadre

Fiche technique des engagements

Titre :
Parc industriel de Trois-Pistoles

Description :
Création d'un parc industriel

Promoteur :
Ville de Trois-Pistoles

Maîtrise d'œuvre gouvernementale :
Ministère de l'Industrie, du Commerce et de la Technologie

Plan de financement :
Aucun engagement financier du gouvernement

Remarques ou conditions (s'il y a lieu) :
Projet remis à la biennale à la demande du promoteur. Aucun programme du gouvernement du Québec ne peut s'appliquer pour l'aménagement de parcs industriels prévisionnels.

Fiche technique des engagements

Titre :
Fonds d'investissement Jeunesse de la M.R.C. de Rivière-du-Loup et Fonds d'investissement pour les jeunes entrepreneurs matapédiens

Description :
Création d'un fonds d'investissement pour les jeunes qui partent en affaires : investissement en capital privilégié ou garantie de prêt.

Promoteur :
Action-Emploi de Rivière-du-Loup et Entreprise Jeunesse de la M.R.C. de la Matapédia inc.

Maîtrise d'œuvre gouvernementale :
Office de planification et de développement du Québec

Plan de financement :
À déterminer

Remarques ou conditions (s'il y a lieu) :
Les deux projets ont été réorientés vers la création d'un fonds d'investissement régional général incluant un volet jeunesse avec la possibilité que l'O.P.D.Q. s'y implique jusqu'à 150 000 $ pendant trois ans pour supporter l'opération. Le Conseil régional de développement du Bas-Saint-Laurent agira comme promoteur du projet et il sera déposé dès qu'il sera prêt et les autorisations nécessaires seront alors demandées au Conseil du trésor.

Fiche technique des engagements

Titre :
Aménagement d'un parc industriel à Rimouski-Est

Description :
Aménagement de 119 hectares de terrain pour la création de 63 espaces industriels : coûts estimés à 7 millions de $.

Promoteur :
La Corporation municipale du Village de Rimouski-Est.

Maîtrise d'œuvre gouvernementale :
Ministère de l'Industrie, du Commerce et de la Technologie

Plan de financement :
À déterminer

Remarques ou conditions (s'il y a lieu) :
Le gouvernement participera aux dépenses d'infrastructures dans la mesure où des projets industriels seront présentés.

Fiche technique des engagements

Titre :
Usine de panneaux gaufrés.

Description :
Réalisation d'une usine de panneaux gaufrés dans l'axe Pointe-au-Père/Causapscal.

Promoteur :
Syndicat des producteurs de bois du Bas-Saint-Laurent

Maîtrise d'œuvre gouvernementale :
Ministère de l'Energie et des Ressources

Plan de financement :
Aucun engagement financier du gouvernement.

Remarques ou conditions (s'il y a lieu) :
Le promoteur devra démontrer qu'il est prêt à mettre son projet en marche avant d'obtenir les garanties d'approvisionnement nécessaires.

Fiche technique des engagements

Titre :
Culture de tomates en serre dans la Vallée de la Matapédia

Description :
Construction de serres pour la production hydroponique de tomates

Promoteur :
Thermisol inc.

Maîtrise d'œuvre gouvernementale :
Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec

Plan de financement :
Aucun engagement financier du gouvernement.

Remarques ou conditions (s'il y a lieu) :
Une étude est en cours, financée par le ministère de l'Industrie, des Sciences et de la Technologie, pour démontrer la fiabilité du marché après quoi les promoteurs pourront profiter des programmes existants.

Fiche technique des engagements

Titre :
Projet de développement de l'agriculture régionale du Bas-Saint-Laurent

Description :
Etablissement d'une politique spécifique de développement, de consolidation et de diversification de l'agriculture.

Promoteur :
Fédération de l'UPA du Bas-Saint-Laurent

Maîtrise d'œuvre gouvernementale :
Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec

Plan de financement :
Aucun engagement financier

Remarques ou conditions (s'il y a lieu) :
Le MAPAQ élabore une proposition dans le cadre de l'Entente auxiliaire Canada-Québec.

Fiche technique des engagements

Titre :
Programme de recherche et de développement en foresterie

Description :
Mise en place d'une cellule de recherche en foresterie dans le Témiscouata afin de permettre des transferts technologiques et l'élaboration de solutions à des problèmes technico-scientifiques.

Promoteur :
Faculté de foresterie et de géodésie de l'Université Laval, ANIBS, Commission scolaire des Montagnes, Corporation de développement économique de la région de Ville Dégelis inc.

Maîtrise d'œuvre gouvernementale :
Ministère de l'Education

Plan de financement :
Aucun engagement financier

Remarques ou conditions (s'il y a lieu) :
Le projet est remis à la biennale.

Fiche technique des engagements

Titre :
Centre multivocationnel régional

Description :
Dotation, pour les Ateliers du Grand-Portage, des ressources humaines et des équipements pour dispenser des services en réadaptation fonctionnelle en ergothérapie et physiothérapie.

Promoteur :
Les Ateliers du Grand-Portage inc.

Maîtrise d'œuvre gouvernementale :
Ministère de la Santé et des services sociaux

Plan de financement :
Aucun engagement financier du gouvernement.

Remarques ou conditions (s'il y a lieu) :
Le projet est reporté à la biennale, à la demande du promoteur.

Fiche technique des engagements

Titre :
Création d'une hôtellerie régionale à Rimouski

Description :
Implantation d'une hôtellerie de 60 lits pour héberger des personnes de l'Est du Québec qui, en externe, doivent subir des examens ou recevoir des traitements au Centre hospitalier régional de Rimouski.

Promoteur :
Association du cancer de l'Est du Québec.

Maîtrise d'œuvre gouvernementale :
Ministère de la Santé et services sociaux

Plan de financement :
Aucun engagement financier du gouvernement.

Remarques ou conditions (s'il y a lieu) :
L'établissement d'un centre de radiothérapie, préalable au projet d'hôtellerie, ne peut être programmé avant 1992. Toutefois, les études préliminaires pourraient démarrer à la biennale.

Fiche technique des engagements

Titre:
Développement complémentaire de l'axe récréo-touristique du Lac Témiscouata
Volet: Témilac

Description:
Construction d'un bâtiment d'accueil et de services, piscine extérieure, minipot, matériel nautique.

Promoteur:
Télimac

Maîtrise d'œuvre gouvernementale:
Ministère du Tourisme

Plan de financement:
Engagement financier du gouvernement non précisé.

Remarques ou conditions (s'il y a lieu):
Ce projet étant admissible aux programmes offerts aux entreprises privées: crédit touristique, PRECEP, il devra y trouver ses sources de financement selon les normes des programmes.

Fiche technique des engagements

Titre :
Héli-ski Chick-Chocs

Description :
Développement du produit offert par l'aménagement d'abris et de nouvelles pistes, réaménagement de la route d'accès et achat d'un mini-bus pour assurer la navette entre l'aéroport et le parc, d'une part, et la station de ski d'autre part.

Promoteur :
Héli-ski Chick-Chocs Gaspésie et la Ligue navale de Cap-Chat.

Maîtrise d'œuvre gouvernementale :
Ministère du Loisir, de la Chasse et de la Pêche

Plan de financement :
Aucun engagement financier.

Remarques ou conditions (s'il y a lieu) :
Ce projet est reporté à la biennale, à la demande du promoteur.

Fiche technique des engagements

Titre :
Infrastructures touristiques et récréatives dans la MRC de Rivière-du-Loup.
Volet : Aménagement du Corridor du Grand-Portage

Description :
Aménagement à des fins récréo-touristiques de la voie ferrée désaffectée du Grand-Portage

Promoteur :
Ville de Rivière-du-Loup

Maîtrise d'œuvre gouvernementale :
Ministère du Loisir, de la Chasse et de la Pêche

Plan de financement :
Aucun engagement financier du gouvernement.

Remarques ou conditions (s'il y a lieu) :
Le projet est reporté à la biennale à la demande du promoteur.

Fiche technique des engagements

Titre :
Infrastructures touristiques et récréatives dans la MRC de Rivière-du-Loup
Volet : Aménagement du parc urbain le Platin

Description :
Mise en valeur récréo-touristique du parc urbain le Platin.

Promoteur :
Ville de Rivière-du-Loup

Maîtrise d'œuvre gouvernementale :
Minsitère du Loisir, de la Chasse et de la Pêche

Plan de financement :
Aucun engagement financier du gouvernement.

Remarques ou conditions (s'il y a lieu) :
Le projet est reporté à la biennale à la demande du promoteur.

Fiche technique des engagements

Titre:
Développement de l'axe récréo-touristique de la rivière Ouelle.
Volet: Club de golf de la Pruchière inc.

Description:
Agrandissement de ce terrain de golf pour augmenter à 18 le nombre de trous.

Promoteur:
Club de golf de la Pruchière inc.

Maîtrise d'œuvre gouvernementale:
Ministère du Loisir, de la Chasse et de la Pêche

Plan de financement: **à déterminer**

Remarques ou conditions (s'il y a lieu):
Les autorisations ont été données pour l'achat des terrains nécessaires à l'agrandissement du Golf. Les immobilisations et les travaux seront soumis à la biennale.

Fiche technique des engagements

Titre :
Développement touristique de la rivière Rimouski
Volet : Aménagement des espaces verts

Description :
Réparation du barrage de la Pulpe, aménagement d'un parc sur la rive ouest et installation de passerelles et aménagement de sentiers.

Promoteur :
Corporation d'aménagement des espaces verts

Maîtrise d'œuvre gouvernementale :
Ministère du Loisir, de la Chasse et de la Pêche

Plan de financement :
Aucun engagement financier du gouvernement.

Remarques ou conditions (s'il y a lieu) :
Le projet est reporté à la biennale.

Fiche technique des engagements

Titre :
Infrastructures touristiques et récréatives dans la MRC de Rivière-du-Loup
Volet : Infrastructure à Notre-Dame-du-Portage

Description :
Consolidation du quai et réaménagement des aires récréo-touristiques.

Promoteur :
Municipalité de Notre-Dame-du-Portage

Maîtrise d'œuvre gouvernementale :
Ministère du Loisir, de la Chasse et la Pêche

Plan de financement :
Aucun engagement financier du gouvernement.

Remarques ou conditions (s'il y a lieu) :
Le partage des responsabilités des deux niveaux de gouvernement face à la réfection du quai et aux aménagements récréo-touristiques sera négocié avec le gouvernement fédéral.

Fiche technique des engagements

Titre :
Développement de l'axe récréo-touristique de la rivière Ouelle
Volet : Protection de la rivière et du saumon

Description :
Érection d'un barrage, aménagement de nouvelles fosses à saumon et protection des rives contre les érosions et inondations.

Promoteur :
Société d'aménagement et de développement de la rivière Ouelle (SADRO)

Maîtrise d'œuvre gouvernementale :
Ministère du Loisir, de la Chasse et de la Pêche

Plan de financement :
Engagement financier du gouvernement non précisé.

Remarques ou conditions (s'il y a lieu) :
Ce projet sera soumis à l'Entente auxiliaire Canada-Québec sur le développement économique des régions.

Fiche technique des engagements

Titre :
Pohénégamook, destination quatre saisons
Volet : Centre de ski alpin de Pohénégamook

Description :
Développement d'un centre de ski alpin de 386 mètres de dénivelée sous la responsabilité d'une société à capital-actions.

Promoteur :
Corporation touristique de ville Pohénégamook

Maîtrise d'œuvre gouvernementale :
Ministère du Loisir, de la Chasse et de la Pêche

Plan de financement :
Aucun engagement financier du gouvernement.

Remarques ou conditions (s'il y a lieu) :
Un comité interministériel sera formé pour trouver une solution aux problèmes fauniques soulevés par ce projet.

Fiche technique des engagements

Titre :
Développement touristique de la rivière Rimouski
Volet : Développement salmonicole de la rivière Rimouski

Description :
Ensemencement et aménagement de remontées pour le saumon incluant la réfection du barrage.

Promoteur :
Association des pêcheurs sportifs de saumons de la rivière Rimouski inc.

Maîtrise d'œuvre gouvernementale :
Ministère du Loisir, de la Chasse et de la Pêche

Plan de financement :
Aucun engagement financier du gouvernement.

Remarques ou conditions (s'il y a lieu) :
Ce projet sera soumis à l'Entente auxiliaire Canada-Québec sur le développement économique des régions.

Fiche technique des engagements

Titre :
Résidence-école du Centre d'excellence de formation professionnelle à Rivière-du-Loup

Description :
Construction d'une résidence-école et mise en place d'une structure d'encadrement pour les activités dédiées aux étudiants.

Promoteur :
Commission scolaire de Rivière-du-Loup

Maîtrise d'œuvre gouvernementale :
Ministère de l'Education

Plan de financement :
Aucun engagement financier du gouvernement

Remarques ou conditions (s'il y a lieu) :
Le projet est remis à la biennale, à la demande du promoteur.

Fiche technique des engagements

Titre :
Modulation des programmes de formation adaptée pour les exploitants et la main-d'œuvre agricole du Témiscouata.

Description :
Mise sur pied d'une formule de formation secondaire et collégiale pour la main-d'œuvre agricole de façon à constituer un bassin de relève.

Promoteur :
Centre agro-ressource du Transcontinental

Maîtrise d'œuvre gouvernementale :
Ministère de l'Education

Plan de financement :
Aucun engagement financier du gouvernement

Remarques ou conditions (s'il y a lieu) :
Le projet devra faire l'objet d'une concertation entre les ministères concernés dans le territoire.

Fiche technique des engagements

Titre :
Pavillon pour la formation en génie à l'U.Q.A.R.

Description :
Construction d'un pavillon pour la formation en génie, la recherche et le transfert technologique abritant des laboratoires, des salles de cours, des appareils scientifiques.

Promoteur :
Université du Québec à Rimouski

Maîtrise d'œuvre gouvernementale :
Ministère de l'Enseignement supérieur et de la Science

Plan de financement :
Aucun engagement financier du gouvernement.

Remarques ou conditions (s'il y a lieu) :
Le projet doit d'abord recevoir l'aval du Conseil des Universités avant d'être soumis au Ministre.

Fiche technique des engagements

Titre :
Accréditation du Musée de Kamouraska

Description :
Demande d'accréditation auprès du ministère afin d'obtenir une subvention annuelle permettant de défrayer une partie des coûts d'opération du Musée de Kamouraska.

Promoteur :
Musée de Kamouraska inc.

Maîtrise d'œuvre gouvernementale :
Ministère des Affaires culturelles

Plan de financement :
Aucun engagement financier du gouvernement.

Remarques ou conditions (s'il y a lieu) :
Le Musée pourra bénéficier en 1989-90 d'une subvention au fonctionnement selon les normes du programme de Soutien aux musées privés, sous réserve des disponibilités budgétaires.

Fiche technique des engagements

Titre :
Centre d'art à Kamouraska

Description :
Restauration de l'ancien palais de justice de Kamouraska et construction d'une annexe destinée à une salle de spectacles et son équipement.

Promoteur :
Corporation de l'ancien palais de justice de Kamouraska

Maîtrise d'œuvre gouvernementale :
Ministère des Affaires culturelles

Plan de financement :
Aucun engagement financier du gouvernement.

Remarques ou conditions (s'il y a lieu) :
Le ministère des Affaires culturelles pourra participer au financement d'une étude de ce projet selon les programmes existants d'aide financière aux équipements.

Fiche technique des engagements

Titre :
École de musique à Rivière-du-Loup

Description :
Mise sur pied d'une structure administrative destinée à offrir un programme de formation musicale, incluant l'engagement de professeurs et l'achat d'instruments.

Promoteur :
École de musique de la région de Rivière-du-Loup

Maîtrise d'œuvre gouvernementale :
Ministère des Affaires culturelles

Plan de financement :
Aucun engagement financier du gouvernement.

Remarques ou conditions (s'il y a lieu) :
Le projet est remis à la biennale.

Gouvernement du Québec
Ministère du Conseil exécutif
Office de planification et de développement du Québec